



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9607^e séance

Mercredi 17 avril 2024, à 15 heures

New York

Provisoire

Présidents : M. Borg/M^{me} Gatt (Malte)

Membres :

Algérie	M. Attaf
Chine	M. Geng Shuang
Équateur	M. Montalvo Sosa
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M. Nebenzia/M. Polyanskiy
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
Japon	M. Uemura
Mozambique	M. Fernandes
République de Corée	M. Sangjin Kim
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Sierra Leone	M. Sowa
Slovénie	M. Žbogar
Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 10.

Hommage à la mémoire des travailleurs humanitaires tombés dans l'exercice de leurs fonctions

Le Président (*parle en anglais*) : En ce début de séance, je voudrais, à la demande des délégations russe, algérienne et chinoise, et au nom des membres du Conseil de sécurité, demander à toutes les personnes présentes de se lever et d'observer une minute de silence en hommage à tous les travailleurs humanitaires qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions à Gaza en aidant les personnes dans le besoin, et exprimer les condoléances et la sympathie du Conseil à leurs familles.

Les membres du Conseil de sécurité observent une minute de silence.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue aux ministres et autres représentantes et représentants de haut niveau qui sont avec nous dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence aujourd'hui témoigne de l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Arabie saoudite, de l'Égypte, d'Israël, de la Jordanie, du Liban, du Luxembourg, de la République arabe syrienne et de la Türkiye ainsi que la représentante du Danemark à participer à la présente séance.

Je propose que, conformément aux dispositions de son règlement intérieur provisoire et à la pratique établie en la matière, le Conseil invite le Représentant spécial du Président de l'État observateur de Palestine à participer à la présente séance.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Ziad Abu Amr.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Philippe Lazzarini, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M. Stavros Lambrinidis, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Lazzarini.

M. Lazzarini (*parle en anglais*) : Nous vivons une période de changements radicaux au Moyen-Orient. Au cœur de la région, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est une force stabilisatrice. À Gaza, l'Office est l'épine dorsale du travail humanitaire, coordonnant et fournissant une assistance vitale. Au-delà de Gaza, il est le champion du développement humain pour les réfugiés palestiniens dans toute la région depuis des décennies.

Aujourd'hui, une campagne insidieuse visant à mettre fin à ses opérations est en cours, avec de graves implications pour la paix et la sécurité internationales. C'est dans ce contexte que nous demandons au Conseil d'examiner les difficultés qui menacent l'existence même de l'Office.

Six mois de bombardements incessants et d'un siège impitoyable ont transformé Gaza au point de la rendre méconnaissable. Des maisons, des écoles et des hôpitaux ne sont plus que décombres, sous lesquels gisent d'innombrables corps. Les enfants sont les plus touchés par la guerre. Plus de 17 000 ont été séparés de leur famille et ont dû affronter seuls les horreurs de Gaza. Des enfants sont tués, blessés et affamés, privés de toute sécurité physique ou psychologique. À Gaza, une famine d'origine humaine resserre son étau. Dans le nord, des nourrissons et de jeunes enfants commencent à mourir de malnutrition et de déshydratation. De l'autre côté de la frontière attendent des cargaisons de denrées alimentaires et d'eau potable. Mais l'UNRWA se voit refuser l'autorisation d'acheminer cette aide et de sauver des vies. Ce scandale se produit malgré les injonctions successives de la Cour internationale de Justice d'augmenter le flux d'aide à Gaza, ce qui peut être fait si la volonté politique est au rendez-vous. Le Conseil a le pouvoir de changer la donne.

Le mandat de l'UNRWA est appuyé par une écrasante majorité d'États Membres. Pourtant, l'Office est soumis à d'énormes pressions. Il fait face à une campagne visant à l'expulser du Territoire palestinien occupé. À Gaza, le Gouvernement israélien cherche à mettre fin à ses activités. Les demandes présentées par l'Office pour pouvoir

acheminer de l'aide dans le nord sont refusées les unes après les autres. Notre personnel est exclu des réunions de coordination entre Israël et les acteurs humanitaires. Pire encore, les locaux et le personnel de l'UNRWA ont été pris pour cible depuis le début de la guerre et 178 de nos membres ont été tués. Plus de 160 locaux de l'UNRWA, principalement utilisés comme abris, ont été endommagés ou détruits, faisant plus de 400 victimes. Les locaux évacués par l'Office ont été utilisés à des fins militaires par les forces israéliennes, le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens. Notre siège a été occupé militairement et des allégations ont émergé concernant l'existence de tunnels sous nos locaux. Les membres du personnel de l'UNRWA détenus par les forces de sécurité israéliennes ont fait part de récits terribles de mauvais traitements et de tortures en détention.

Nous exigeons qu'une enquête indépendante soit menée et que des comptes soient rendus pour le mépris flagrant du statut de protection des travailleurs, des opérations et des installations humanitaires en vertu du droit international. Ne pas le faire créerait un dangereux précédent et compromettrait le travail humanitaire partout dans le monde.

La situation en Cisjordanie occupée est également très préoccupante. Les attaques quotidiennes des colons israéliens, les incursions militaires et la destruction des maisons et des infrastructures civiles font partie d'un système bien huilé de ségrégation et d'oppression. L'espace opérationnel de l'UNRWA se rétrécit, Israël lui imposant des mesures arbitraires pour restreindre la présence et les mouvements de son personnel. Il devient de plus en plus difficile de maintenir nos écoles et nos centres de santé ouverts et accessibles. Des mesures législatives et administratives sont également en cours pour expulser l'UNRWA de son siège à Jérusalem-Est et interdire ses activités sur le territoire israélien.

Au milieu de ces défis, de graves allégations ont été formulées, en janvier, contre des membres du personnel de l'UNRWA à Gaza. Horrifié par ces allégations, j'ai immédiatement mis fin aux engagements des personnes concernées. Le Secrétaire général a ordonné l'ouverture d'une enquête par le Bureau des services de contrôle interne. Parallèlement, un groupe d'examen indépendant évalue actuellement la manière dont l'UNRWA respecte le principe de neutralité, un principe fondamental qui guide notre action.

Malgré ces mesures rapides et énergiques, une part importante du financement des donateurs est toujours suspendue. Cette situation a de graves conséquences sur le plan opérationnel et compromet la viabilité financière de l'Office. Je peux garantir aux membres que nous demeurons résolument engagés à mettre en œuvre les

recommandations de l'examen et à renforcer les garanties existantes contre les manquements à la neutralité.

Comme je l'ai indiqué à l'Assemblée générale en mars, les appels à la fermeture de l'UNRWA n'ont rien à voir avec le respect des principes humanitaires. Ces appels visent à mettre fin au statut de réfugié de millions de Palestiniens. Ils cherchent à modifier les paramètres politiques pour la paix dans le Territoire palestinien occupé, établis de longue date par les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil.

Les accusations selon lesquelles l'UNRWA perpétue délibérément le statut de réfugié sont fausses et malhonnêtes. L'Office existe parce qu'il n'y a pas de solution politique en place. Il existe en lieu et place d'un État capable de fournir des services publics essentiels. La communauté internationale tente depuis longtemps de contenir le conflit israélo-palestinien, plutôt que de le régler. La solution des deux États n'est évoquée que pour la forme à chaque fois qu'une escalade se produit, quitte à sacrifier les vies humaines et les espoirs.

L'UNRWA a été créé il y a 75 ans en tant qu'organisme temporaire. Il s'agissait d'une mesure provisoire dans l'attente d'une réponse politique à la question de Palestine. Si la communauté internationale s'engage réellement en faveur d'une solution politique, l'UNRWA pourra rester fidèle à sa vocation temporaire en favorisant une transition limitée dans le temps et en fournissant des services d'éducation, de soins de santé primaires et d'aide sociale. Il pourra le faire jusqu'à ce qu'une administration palestinienne prenne en charge ces services et absorbe les membres du personnel palestinien de l'Office en qualité de fonctionnaires.

Démanteler l'UNRWA aura des répercussions durables. À court terme, cela aggravera la crise humanitaire à Gaza et accélérera le déclenchement de la famine. À plus long terme, cela compromettra la transition entre le cessez-le-feu et ce qui suivra, en privant de services vitaux une population traumatisée. Cela rendra presque impossible la tâche colossale consistant à ramener à l'école un demi-million de filles et de garçons en grande détresse. Or, un échec dans le domaine de l'éducation condamnera toute une génération au désespoir, ce qui alimentera la colère, le ressentiment et des cycles de violence sans fin. Une solution politique ne saurait aboutir dans un tel scénario.

Je voudrais conclure en lançant trois appels.

Premièrement, je demande aux membres du Conseil d'agir conformément à la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale et de préserver le rôle crucial de l'UNRWA, tant aujourd'hui que dans le cadre d'une transition. L'Office est depuis longtemps le gardien des droits

des réfugiés palestiniens. Il ne pourra renoncer à son rôle central consistant à fournir des services essentiels et à protéger les droits humains qu'une fois qu'une solution politique aura été trouvée. D'ici là, l'appui politique des États Membres doit être assorti d'un financement.

Deuxièmement, j'invite instamment le Conseil à s'engager en faveur d'un véritable processus politique qui aboutira à une solution à même d'apporter la paix aux Palestiniens et aux Israéliens. Ce processus doit respecter les droits et les aspirations des réfugiés palestiniens à une solution politique juste et durable à leur situation.

Troisièmement, nous devons admettre qu'un processus politique à lui seul ne garantira pas une paix durable. Les blessures profondes de cette région ne peuvent être guéries si nous ne cultivons pas l'empathie et si nous ne rejetons pas la déshumanisation omniprésente, que ce soit dans les discours politiques ou dans l'utilisation abusive des nouvelles technologies dans les conflits armés.

Nous devons refuser de choisir entre l'empathie pour les Palestiniens ou les Israéliens, ou encore entre la compassion pour les Gazaouites ou les otages israéliens et leurs familles. Au contraire, nous devons prendre conscience – et le refléter dans nos paroles et nos actes – que les Palestiniens et les Israéliens partagent un long et profond vécu fait de souffrances et de pertes, et qu'ils méritent autant les uns que les autres un avenir de paix et de sécurité. Je conjure le Conseil de contribuer à la concrétisation de cet avenir au moyen d'une action multilatérale fondée sur des principes et d'un véritable engagement en faveur de la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lazzarini de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères et européennes et du commerce de Malte.

Je tiens tout d'abord à remercier le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), M. Philippe Lazzarini, de son exposé percutant.

Malte réaffirme avec force que l'UNRWA est une bouée de sauvetage indispensable pour les réfugiés palestiniens à Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban et en Syrie, ainsi qu'une force stabilisatrice dans la région. Au regard tout particulièrement des conditions catastrophiques actuelles à Gaza, Malte continue de contribuer régulièrement à l'Office. Notre objectif principal doit être de préserver les opérations et le rôle de l'UNRWA, qui permettent de sauver des vies.

Aujourd'hui, à Gaza, nous continuons d'être témoins du non-respect du droit des conflits armés. Les destructions stupéfiantes et la mort de plus de 33 000 personnes à Gaza, dont une majorité de femmes et d'enfants, en sont l'illustration. Ce non-respect se manifeste également par la persistance de lourds obstacles, arbitraires et bureaucratiques, qui empêchent l'intensification nécessaire de l'aide humanitaire à destination de la bande de Gaza, dans son ensemble.

Nous voyons une population entière se retrouver au bord d'une famine provoquée par le conflit, et des informations crédibles indiquent que la famine s'est déjà installée dans le nord. Nous le constatons même dans le mépris du système de notification humanitaire et de désescalade, malgré les dispositions de la résolution 2712 (2023). En témoignent le récent meurtre, le 1^{er} avril, des sept employés de World Central Kitchen et l'attaque, le 29 janvier, d'une ambulance qui tentait de secourir Hind Rajab, âgée de 6 ans, provoquant des victimes supplémentaires. Les exemples de ce type sont légion. Plus de 220 travailleurs humanitaires, dont plus de 100 membres du personnel de l'UNRWA, ont été tués depuis le début de ce conflit. Nombre d'entre eux l'ont été alors qu'ils apportaient une aide humanitaire urgente.

Malte se félicite de la rapidité de la réponse apportée par l'Organisation, avec l'ouverture de deux enquêtes, aux allégations très préoccupantes concernant l'implication de membres du personnel de l'UNRWA dans les attaques terroristes du 7 octobre. Nous nous félicitons également qu'un examen indépendant sur le respect du principe de neutralité par l'Office a été ordonné. Nous notons que selon le rapport d'étape du groupe d'examen indépendant, l'UNRWA a mis en place un nombre important de mécanismes et de procédures visant à garantir le respect du principe humanitaire de neutralité. Nous attendons maintenant avec intérêt les résultats des deux enquêtes en cours, y compris le rapport final du groupe, qui doit être publié d'ici le 20 avril, et nous appelons toutes les parties à collaborer pleinement aux enquêtes.

Malheureusement, en raison de ces allégations, plusieurs donateurs importants ont pris la décision de suspendre leur financement à l'UNRWA à un moment où la population gazaouite en avait le plus besoin. En conséquence, la stabilité de la région, à laquelle l'UNRWA contribue largement, est aujourd'hui menacée.

Nous saluons les pays qui ont continué d'envoyer des contributions ou qui, depuis, ont levé la suspension de leurs versements. Nous appelons les autres à reprendre le financement dont l'UNRWA a désespérément besoin et à veiller

à ce que l'Office dispose des ressources nécessaires à son fonctionnement. C'est dans cet esprit que Malte a récemment versé une contribution financière supplémentaire. En ces temps difficiles, nous devons éviter de politiser l'action menée par les acteurs humanitaires et de saper les travaux et la légitimité de l'ONU et des acteurs humanitaires à Gaza.

Il importe également de veiller à ce que les auteurs de violations du droit international, y compris le droit international humanitaire, répondent de leurs actes. Il est de notre responsabilité de protéger les personnes, telles que les membres du personnel de l'UNRWA, qui risquent leur vie pour aider et protéger les autres.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger de l'Algérie.

M. Attaf (Algérie) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je ne peux que rendre respectueusement hommage aux 178 membres du personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) qui sont tombés en martyrs à la suite des crimes qu'Israël continue de perpétrer contre Gaza. Ce sont des personnes qui ont tendu une main secourable à nos frères palestiniens, qui subissaient de plein fouet la guerre injuste lancée contre eux.

Je voudrais également rendre hommage à M. Philippe Lazzarini, Commissaire général de l'UNRWA, et à tout le personnel de l'UNRWA pour leur sacrifice, leur honnêteté et leur abnégation, qui sont caractéristiques et synonymes de l'Office. Nous tenons à leur exprimer notre profonde gratitude et notre ferme appui, car ils représentent la dernière lueur d'espoir à laquelle le peuple palestinien s'accroche dans le contexte de la grave épreuve qu'il traverse actuellement. M. Lazzarini et le personnel de l'UNRWA incarnent les idéaux et les valeurs sur lesquels repose l'Office, dont la structure s'effondre à chaque cri de nos frères et sœurs à Gaza, qui souffrent et sont opprimés. M. Lazzarini et son équipe sont en outre les meilleurs témoins, et les plus authentiques, de la Nakba moderne que vivent actuellement les Palestiniens, après avoir vécu la grande Nakba historique. Ils portent haut l'étendard de l'attachement de la communauté internationale au peuple palestinien. Ils sont la première expression de la solidarité avec le peuple palestinien, avec l'appui qui est apporté par l'Organisation à sa juste cause.

Soixante-quinze ans se sont écoulés depuis la création de l'UNRWA. L'Office est aussi vieux que la question de Palestine elle-même. Au cours des dernières décennies,

l'Office a démontré son importance capitale et son rôle central s'agissant d'appuyer les réfugiés palestiniens afin d'alléger le fardeau de leur déplacement, qu'ils subissent sans qu'aucune véritable solution à leur cause ne se profile à l'horizon.

Aujourd'hui, cet organisme des Nations Unies fait l'objet d'une attaque flagrante. Il est visé de façon éhontée par l'occupation des colons israéliens, qui n'ont pas hésité à bombarder plus de 160 de ses centres. Ils ont fait couler le sang de son personnel et de ses employés. Ils ont utilisé des prétextes fallacieux et toutes sortes d'excuses non valables pour réduire son financement et mettre un terme à son existence même.

Il ne fait aucun doute que la communauté internationale est désormais pleinement consciente des intentions de l'autorité d'occupation, ainsi que des objectifs qu'elle espère atteindre par l'intermédiaire d'une politique qui va à l'encontre de la solidarité internationale avec le mandat de l'UNRWA, telle que manifestée il y a quelques mois à peine à l'Assemblée générale.

Premièrement, l'UNRWA est pris pour cible parce qu'il est représentatif des caractéristiques mêmes des réfugiés palestiniens, dont les besoins sont satisfaits par son entremise, contrairement à tous les autres réfugiés de par le monde.

Deuxièmement, l'UNRWA est pris pour cible parce qu'il est inextricablement lié à la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale, ainsi qu'à d'autres résolutions ultérieures qui ont consacré le droit des réfugiés palestiniens de rentrer dans leurs foyers, dans leurs territoires et dans leur patrie.

Troisièmement, l'UNRWA est pris pour cible parce qu'il fait partie intégrante du complot israélien visant à liquider la question de Palestine, à vider le projet national palestinien de sa teneur même et à détruire les piliers de l'État palestinien.

Dans ces circonstances, la communauté internationale doit faire montre de courage. Elle doit protéger l'UNRWA et faciliter ses activités vitales, aidant ainsi des millions de réfugiés palestiniens au sein de la diaspora. Nous devons garantir le statut juridique de l'UNRWA en coupant court aux tentatives israéliennes de transférer les fonctions de l'Office à d'autres organismes. En outre, nous devons mettre en place des mécanismes garantissant un financement durable et suffisant des activités de l'Office en l'incluant dans le budget de l'Organisation.

L'Algérie se félicite du nombre croissant de membres de la communauté internationale qui ont décidé de revenir sur leur décision de suspendre leur financement

à l'UNRWA. Mon pays appelle les autres États à leur emboîter le pas, à adopter la même position raisonnable afin de répondre aux appels à l'aide que nous recevons de la part de milliers, à vrai dire de millions, de Palestiniens qui ont été déplacés et contraints de fuir, qui ont été spoliés de leurs droits les plus fondamentaux, tels que le droit d'avoir un toit au-dessus de leur tête et de recevoir de l'aide, et qui ont été privés des conditions minimales nécessaires pour vivre et survivre.

À cet égard, sur décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a annoncé une contribution financière exceptionnelle de 15 millions de dollars. Cet argent sera versé à l'UNRWA. Il s'agit d'une contribution exceptionnelle qui s'ajoute aux autres contributions que l'Algérie a versées directement à l'Autorité palestinienne. Nous considérons qu'il est véritablement de notre devoir et de notre responsabilité de le faire, comme c'est le cas pour les autres membres de la communauté internationale. Nous sommes fermement convaincus que l'UNRWA doit poursuivre ses travaux tant qu'il y aura des réfugiés palestiniens. En effet, le retour des réfugiés est un droit inhérent, inaliénable, imprescriptible, non négociable et indéniable.

En outre, la question palestinienne forme un tout intégré et interconnecté qui ne saurait être divisé, segmenté ou fragmenté. Nous sommes totalement convaincus que l'occupation par les colons israéliens ne peut se poursuivre au mépris de la communauté internationale tout entière. La solution des deux États ne doit en aucun cas être prise en otage par les attermolements, les dérobades et les manipulations de l'occupant. La légitimité internationale ne doit pas rester l'otage, dans cette salle, des illusions, des ambitions et des erreurs d'appréciation de l'occupant. Cela ne peut pas durer indéfiniment. Le consensus international doit être mis en œuvre le plus tôt possible grâce à la création d'un État palestinien souverain et indépendant le long des frontières de 1967, avec Al-Qods al-Charif pour capitale.

M. Uemura (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la Jordanie d'avoir pris l'initiative de proposer cette séance. Je remercie également M. Philippe Lazzarini, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), de son exposé.

Plus de six mois se sont écoulés depuis les attaques terroristes perpétrées par le Hamas et d'autres groupes, et depuis le début des combats à Gaza qui ont suivi. La situation humanitaire sur le terrain ne peut qu'être qualifiée de crise grave. Selon les rapports des organisations

internationales, près de la moitié de la population de Gaza, soit environ 1,1 million de personnes, sera bientôt dans la phase la plus grave de la famine. Ces personnes souffrent d'une pénurie de biens essentiels à la vie humaine, tels que l'eau potable, la nourriture, les abris, les médicaments et les produits de première nécessité pour les femmes et les enfants qui vivent dans des conditions sanitaires déplorables.

La dignité humaine, à laquelle le Japon attache une grande importance, est menacée. Le risque de déstabilisation des pays voisins qui accueillent des réfugiés palestiniens continue d'augmenter. En réponse, le Conseil de sécurité, sous la présidence du Japon, a adopté la résolution 2728 (2024) le 25 mars.

Il va sans dire que l'UNRWA joue un rôle extrêmement important dans la fourniture de l'aide humanitaire aux habitants de Gaza qui sont confrontés à cette crise humanitaire dévastatrice, et qu'il a consenti de nombreux sacrifices.

En ce qui concerne les allégations selon lesquelles des membres du personnel de l'UNRWA auraient été impliqués dans l'attaque terroriste menée contre Israël le 7 octobre, le Japon salue les progrès réalisés pour renforcer la gouvernance de l'Office, sous la direction du Secrétaire général Guterres. Le Japon se félicite vivement du rapport intérimaire présenté au Secrétaire général par le groupe d'examen indépendant sur l'UNRWA, dirigé par M^{me} Colonna, et du plan d'action formulé par le Commissaire général de l'UNRWA, M. Lazzarini. Le Japon a mis fin à sa suspension du financement de l'UNRWA le 2 avril et a déjà versé environ 35 millions de dollars.

Nous apporterons une aide aux femmes et aux enfants dans la bande de Gaza afin d'améliorer les conditions sanitaires. Nous apporterons également un appui aux réfugiés palestiniens sous forme de services de santé en Cisjordanie, en Jordanie, en Syrie et au Liban.

Le groupe d'examen indépendant rédige actuellement son rapport final et ses recommandations, qui seront publiés le 20 avril. Sur la base de ce rapport final, le Japon continuera d'appuyer les efforts de réforme déployés par l'UNRWA, en coopération avec d'autres donateurs. Dans le cadre de son soutien, le Japon contribuera à l'élaboration et à l'exécution de programmes de formation visant à renforcer la neutralité des responsables de première ligne, ce qui figure parmi les mesures que doit prendre l'UNRWA.

Depuis le 7 octobre, le Japon a versé des contributions à l'aide humanitaire pour le peuple palestinien d'un montant supérieur à 100 millions de dollars. Le Japon appelle à la

libération des otages et au respect du droit international humanitaire. Nous demandons également que de sérieux efforts diplomatiques soient fournis en vue de formuler une approche réaliste permettant d'améliorer la situation humanitaire, y compris par le biais d'un cessez-le-feu.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Philippe Lazzarini, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), de son exposé sur la situation dans les territoires palestiniens occupés dans le contexte des activités de l'UNRWA. Ses évaluations sont extrêmement préoccupantes. Il est grand temps que le Conseil s'y penche.

Depuis sept mois, nous assistons à une catastrophe humanitaire sans précédent dans la bande de Gaza. Tout le monde connaît les faits et les statistiques inconcevables concernant le nombre de morts et de personnes ayant besoin d'une aide alimentaire et médicale urgente, ainsi que les décès dus à la famine et à la déshydratation, y compris parmi les mineurs.

Malgré les demandes formulées par le Conseil dans la résolution 2728 (2024) et en violation du droit international humanitaire, les combats dans l'enclave s'intensifient, 68 personnes ayant été tuées au cours des dernières 24 heures. Dans ces conditions, il est pratiquement impossible d'acheminer l'aide humanitaire à la population de Gaza. Les organismes des Nations Unies ont déclaré à l'unanimité que l'accès humanitaire à l'enclave était pratiquement inexistant. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, les Forces de défense israéliennes bloquent la moitié des convois humanitaires à destination de Gaza. Pourtant, selon les travailleurs humanitaires, l'aide est disponible, des fournitures humanitaires attendent aux frontières et il y a suffisamment de ressources financières pour organiser les livraisons de l'aide humanitaire. Il ne reste plus qu'à ouvrir les points de contrôle et garantir la sécurité des convois.

Nous avons averti à plusieurs reprises qu'en l'absence d'un cessez-le-feu global et durable, dûment contrôlé par des observateurs militaires, les efforts humanitaires étaient voués à l'échec. Les travailleurs humanitaires sont sans défense face à des soldats armés. Aucune mesure de déconfliction volontaire ne servira à quoi que ce soit si l'une des parties est déterminée à poursuivre les combats. C'est particulièrement vrai lorsque l'un des membres du Conseil de sécurité indique que les résolutions du Conseil ne sont pas censées être contraignantes.

Dans ce contexte, le rôle de l'UNRWA dans les territoires palestiniens occupés est indispensable. Nous demandons au Conseil de rendre hommage à l'héroïsme

des membres du personnel de l'Office, qui s'acquittent de leur mandat humanitaire dans des conditions inhumaines, en le payant de leur vie. Jusqu'à présent, 178 membres du personnel ont été tués, ce qui représente le nombre le plus élevé de membres du personnel des Nations Unies tués au cours d'un conflit.

Dans ce contexte, les tentatives de qualifier l'UNRWA d'organisation terroriste et les appels au démantèlement de l'Office, que nous avons également entendus dans cette salle, sont totalement inacceptables. Les accusations aveugles contre les représentants de l'UNRWA ne doivent pas servir à ternir cette grande et très importante entité des Nations Unies, qui emploie 13 000 personnes rien qu'à Gaza. Si l'UNRWA était suspendu, il s'agirait d'un nouvel instrument illégal et immoral de châtement collectif imposé à des millions de Palestiniens dans le besoin.

Depuis l'escalade du conflit palestinien-israélien, environ 2 millions de Palestiniens ont été contraints de quitter leurs foyers. Dans le même temps, la plupart des personnes déplacées ont trouvé refuge dans les locaux de l'UNRWA qui, malgré leur statut, continuent d'être exposés à des bombardements israéliens. Pas plus tard que le 12 avril, une école primaire du camp de réfugiés de Nousseïrat, qui est gérée par l'UNRWA, a été bombardée. Une personne a été tuée et neuf autres blessées. Cela montre qu'il s'agit d'une attaque ciblée contre les efforts et les acquis à long terme des travailleurs humanitaires en matière de protection de la population civile. En parallèle, les autorités de Jérusalem-Ouest restreignent par tous les moyens possibles les activités de l'UNRWA à Gaza. Depuis le 24 mars, l'accès humanitaire au nord de la bande de Gaza, où la situation est particulièrement difficile, est bloqué. Les déplacements du personnel de l'UNRWA en Cisjordanie sont également restreints. Les opérations bancaires de l'UNRWA, ainsi que les formalités douanières et liées aux visas, sont entravées.

Dans ce contexte, la décision de plusieurs donateurs clefs de suspendre le financement de l'UNRWA à la suite d'allégations de coopération de membres de son personnel avec le Hamas est scandaleuse et incompréhensible, d'autant plus que Jérusalem-Ouest n'a pas fourni d'éléments de preuve contre les 12 membres du personnel qu'elle a nommés. Nous condamnons fermement les tentatives de discréditer l'Office par des campagnes de désinformation. Nous estimons que le financement de l'UNRWA doit être entièrement rétabli avant la fin de l'enquête, qui doit être objective et basée non seulement sur les informations fournies par Israël, mais aussi sur celles fournies par les Palestiniens. L'UNRWA est le seul moyen de venir en aide aux Palestiniens dans les territoires palestiniens occupés et les pays voisins, à savoir le Liban, la Jordanie et la Syrie, jusqu'à ce que la question

de leur statut soit réglée de manière équitable dans le cadre du règlement de la question palestinienne. Il est clair que, dans un contexte de turbulences régionales, les besoins des réfugiés palestiniens ne feront qu'augmenter. À cet égard, la décision de plusieurs pays de prendre des engagements financiers supplémentaires est tout à fait louable. Nous appelons d'autres États à soutenir l'UNRWA, de façon dépolitisée, afin d'assurer son fonctionnement durable et ininterrompu. De notre côté, nous continuerons également à fournir une assistance globale, notamment par le biais de contributions volontaires annuelles à l'Office, dont les activités ont une dimension non seulement humanitaire, mais aussi politique, avec un effet stabilisateur important pour l'ensemble de la région du Moyen-Orient.

Le seul moyen d'endiguer l'escalade de la catastrophe à Gaza est un cessez-le-feu immédiat et généralisé afin de garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave à tous les habitants de Gaza dans le besoin et d'écartier la menace d'une nouvelle expansion de la crise. La résolution 2728 (2024) n'était manifestement pas suffisante. Elle n'est tout simplement pas appliquée. Le ramadan est passé et la question d'un cessez-le-feu à long terme se pose à nouveau de façon plus prononcée. Nous partons du principe que le Conseil de sécurité reprendra l'examen de cette question dans un avenir très proche. Nous soulignons une fois de plus que la non-application des résolutions contraignantes du Conseil de sécurité doit engendrer des sanctions contre les contrevenants. Nous pensons que le Conseil doit se pencher sur cette question sans tarder.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Commissaire général Lazzarini du rapport qu'il vient de nous présenter. L'Équateur apprécie ses efforts et réaffirme son appui indéfectible à ses travaux.

En janvier, des allégations troublantes ont été rendues publiques, selon lesquelles plusieurs fonctionnaires de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) auraient participé aux attentats terroristes du 7 octobre 2023, attentats que l'Équateur condamne une nouvelle fois. À cet égard, mon pays espère que l'enquête en cours permettra de déterminer au plus vite ce qui s'est passé et de faire en sorte que les responsabilités individuelles soient établies. À cette fin, toutes les parties doivent collaborer avec le Bureau des services de contrôle interne et fournir toutes les informations pertinentes en temps utile. En outre, le 20 mars, on a appris que le groupe d'examen indépendant nommé par le Secrétaire général pour évaluer le travail de l'UNRWA estimait que l'Office avait mis en place un nombre important de mécanismes et de procédures

pour garantir le respect du principe humanitaire de neutralité. Le groupe a également identifié des domaines critiques qui doivent encore être abordés. Le rapport final du groupe d'examen indépendant, qui sera distribué dans quelques jours, devra être analysé avec soin et ses recommandations seront d'une grande importance.

Au total, 178 membres du personnel de l'UNRWA sont morts à cause de la guerre et, par l'intermédiaire de M. Lazzarini, je présente une nouvelle fois les condoléances de mon pays à leurs familles. Le travail de l'UNRWA est d'une importance vitale pour améliorer la situation de la population civile à Gaza et dans d'autres régions du Moyen-Orient. Une éventuelle suspension des activités de l'UNRWA aurait certainement des conséquences sur le travail confié à la Coordinatrice de haut niveau Sigrid Kaag et sur la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité.

C'est pourquoi je termine en appelant de nouveau tous ceux qui le peuvent à contribuer au financement de ses opérations, dont la continuité est un facteur de stabilité dans toute la région.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Commissaire général Lazzarini de son exposé.

Les États-Unis déplorent le fait qu'au moins 178 membres du personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ont été tués dans ce conflit. Nous pleurons la perte de travailleurs humanitaires dévoués et de collègues appréciés.

Le conflit est l'un des pires de mémoire récente en termes de nombre de travailleurs humanitaires tués. Plus de 240 travailleurs humanitaires ont été tués depuis le 7 octobre 2023 à Gaza, dont beaucoup dans l'exercice de leurs fonctions. De nombreux autres ont été blessés. Cette situation est inacceptable. Le personnel humanitaire doit être protégé, un point c'est tout.

Nous sommes profondément préoccupés par le fait qu'Israël ne déploie pas d'efforts suffisants pour protéger les travailleurs humanitaires et les civils. C'est pourquoi le projet de résolution que les États-Unis ont présenté le mois dernier au Conseil de sécurité exigeait de « toutes les parties au conflit qu'elles respectent pleinement les mécanismes de notification humanitaire et de désescalade du conflit et remédient à toute faille » (*S/2024/239, par. 17*). Bien que la Russie et la Chine aient opposé leur veto à ce projet de résolution (voir S/PV.9584), nous réitérons cet appel aujourd'hui. Comme le Président Biden l'a indiqué

au Premier Ministre israélien Netanyahu le 4 avril, Israël doit « mettre en œuvre une série de mesures précises, concrètes et mesurables pour atténuer les dommages causés aux civils et les souffrances humanitaires et répondre au problème de la sécurité des travailleurs humanitaires ». La politique des États-Unis à l'égard de Gaza sera fonction des mesures immédiates et durables qu'Israël prendra pour répondre à cette demande.

Comme les membres du Conseil le savent, les États-Unis ont interrompu le versement de tout financement supplémentaire de l'UNRWA à la suite des graves allégations concernant les membres du personnel de l'UNRWA qui auraient participé aux horribles attentats du 7 octobre. Le Congrès des États-Unis a depuis interdit toute contribution supplémentaire jusqu'en mars 2025 au moins. Nous exhortons l'UNRWA et l'ensemble du système des Nations Unies à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour renforcer la neutralité de l'organisation et améliorer la viabilité de l'Office.

Dans le même temps, nous sommes conscients du rôle indispensable que joue l'UNRWA dans la distribution de l'aide humanitaire et le maintien de la continuité des soins à Gaza, et nous demandons instamment que l'Office continue de bénéficier d'un accès humanitaire à Gaza et que les lourdes restrictions qui pèsent sur son travail soient levées. Les États-Unis sont vivement préoccupés par la grave insécurité alimentaire et le risque bien réel d'une famine imminente. L'UNRWA est indispensable pour éviter cela.

Bien entendu, comme nos collègues jordaniens et d'autres pays de la région peuvent le confirmer, l'Office joue également un rôle crucial dans toute la région en contribuant à la stabilité régionale et en apportant un appui aux réfugiés palestiniens. De l'éducation de centaines de milliers d'étudiants à la fourniture de soins de santé primaires, de services sociaux et de secours essentiels, l'UNRWA constitue le pilier de l'aide en faveur des réfugiés palestiniens les plus vulnérables en Jordanie, au Liban, en Syrie et en Cisjordanie.

Les États-Unis appuient cet important travail et insistent sur le fait qu'il doit se poursuivre sans interruption. Ils plaident depuis longtemps en faveur de réformes de l'UNRWA et soulignent la nécessité de renforcer la gestion et la supervision de l'Office. Le rapport final du groupe d'examen indépendant sur l'UNRWA, commandé par le Secrétaire général, et les résultats de l'enquête du Bureau des services de contrôle interne seront importants pour orienter les efforts de réforme.

Nous nous félicitons de la déclaration de l'UNRWA selon laquelle le rapport du groupe d'examen fera autorité

pour les mesures à prendre à l'avenir. Afin de renforcer l'application du principe de responsabilité, nous demandons instamment au Secrétaire général de fournir un plan complet et transparent sur la manière dont il donnera suite à ce rapport. Comme nous l'avons indiqué, nous attendons du rapport qu'il contienne des recommandations claires et fortes pour guider le travail de l'UNRWA à l'avenir et pour prévenir tout risque de voir son personnel soutenir le terrorisme. Nous sommes impressionnés par le travail et les entretiens déjà réalisés, et nous mesurons la complexité des problèmes qui se posent. Nous attendons avec intérêt les recommandations finales du groupe d'examen.

Les États-Unis continueront de collaborer avec l'UNRWA, d'autres donateurs et les pays d'accueil pour procéder aux réformes de l'UNRWA afin que l'Office reste opérationnel aussi longtemps que nécessaire.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Jordanie d'avoir demandé la tenue de cette séance sur l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), et nous tenons à remercier le Commissaire général de son exposé.

Nous rappelons que l'UNRWA est une bouée de sauvetage pour des générations de réfugiés palestiniens à Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban et en Syrie. L'Office est le reflet de la responsabilité historique qui incombe à l'ensemble des Membres de l'Organisation des Nations Unies. Il fait partie du tissu social de ces zones d'opération. C'est un facteur de stabilité. L'action de l'Office est prescrite par l'Assemblée générale comme la promesse d'une solution juste à la question des réfugiés palestiniens. Elle doit être respectée.

Aujourd'hui, nous discutons du travail indispensable de chauffeurs, de travailleurs sociaux, de membres du personnel infirmier, d'enseignants, d'agents sanitaires, d'ingénieurs, de médecins et d'autres fournisseurs d'aide vitale. Les membres du personnel de l'UNRWA sont les héros méconnus de la guerre à Gaza.

Le Conseil a tenu de nombreuses discussions sur le conflit à Gaza, marqué par un terrible bilan humain, la menace d'une famine imminente et le quasi-effondrement des services de base. L'action de l'UNRWA est apparue comme une évidence à chacune de ces séances, qu'il s'agisse de fournir un abri aux déplacés ou d'acheminer de la nourriture et d'autres produits de première nécessité. Dans les discussions du Conseil, son travail est présenté de différentes manières. Cependant, tout le monde s'accorde à dire que l'UNRWA est devenu indispensable en raison de ses ressources, de son expérience et de sa compétence. Les organisations non gouvernementales

opérant à Gaza ont clairement indiqué qu'elles n'étaient pas en mesure de remplacer l'Office ni d'assumer son rôle. Le Secrétaire général, les organismes des Nations Unies et les coordonnateurs de l'ONU traitant de la crise de Gaza ont également été clairs : l'UNRWA est l'épine dorsale de la réponse humanitaire à Gaza.

Nous prenons au sérieux les allégations formulées en janvier contre des employés de l'UNRWA. Bien qu'elles soient préoccupantes, nous nous félicitons de la réaction rapide du Secrétaire général et du Commissaire général. Une enquête du Bureau des services de contrôle interne a été lancée sur ces allégations. Nous regardons également au-delà, en réfléchissant à la manière de renforcer encore la neutralité et la transparence de l'Office, et nous attendons avec intérêt le rapport final de l'examen indépendant de l'UNRWA.

La Slovénie est aux côtés de l'UNRWA et, par conséquent, des civils qu'il sert. Nous avons maintenu notre appui financier et politique tout au long de cette crise. Nous continuerons de le faire. Nous nous félicitons du fait qu'un certain nombre de donateurs sont revenus sur leur décision et ont repris leur soutien financier à l'Office. Nous exhortons les autres donateurs à lever la suspension de leur financement et appelons les nouveaux donateurs, petits ou grands, à se manifester. Il en va tout simplement de la survie du principal fournisseur d'aide à Gaza. Il en va de la survie des civils à Gaza.

Nous sommes préoccupés par la persistance d'obstacles au travail de l'UNRWA à Gaza et en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Les convois de l'Office se voient refuser l'entrée à Gaza et l'accès à sa partie nord. L'UNRWA risque d'être expulsé de son siège à Jérusalem. Ce sont là quelques exemples très concrets, parmi d'autres. Ces mesures doivent être annulées.

La Slovénie a toujours été claire, et je tiens à réaffirmer que nous appuyons le Secrétaire général et le système des Nations Unies dans les efforts qu'ils déploient pour atténuer les souffrances de la population de Gaza. Nous exprimons notre profonde gratitude à l'ONU pour l'action qu'elle mène et, en particulier, à l'UNRWA, qui est au cœur de ces efforts. Nous condamnons les attaques contre les locaux de l'UNRWA. Ces agissements doivent faire l'objet d'une enquête en bonne et due forme, et les responsables doivent être amenés à répondre de leurs actes.

La situation à Gaza est sans précédent. Le Conseil se heurte à des difficultés pour y faire face, mais il s'est exprimé d'une seule voix à plusieurs reprises. Alors que la situation continue de se détériorer, la Slovénie renouvelle son appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat, de la libération de tous les otages, de la levée des obstacles

à l'aide humanitaire et de la pleine application des résolutions 2728 (2024), 2720 (2023) et 2712 (2023). Nous demandons également la mise en œuvre intégrale des deux ordonnances en indication de mesures conservatoires rendues par la Cour internationale de Justice.

Je souhaite saisir cette occasion pour adresser une nouvelle fois au Commissaire général les condoléances de mon gouvernement à la suite de la mort de membres du personnel de l'UNRWA dans le cadre du conflit actuel. Je tiens à souligner que la semaine dernière encore, le Conseil de sécurité a insisté sur le fait que toutes les personnes impliquées dans l'assassinat de travailleurs humanitaires devaient répondre de leurs actes. Le personnel de l'UNRWA, ainsi que l'ensemble du personnel humanitaire et médical œuvrant à Gaza, sont le visage de l'humanité dans ce conflit.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Nous remercions la présidence maltaise du Conseil d'avoir convoqué cette importante séance d'information sur le Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, et plus particulièrement sur l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Nous tenons également à remercier le Secrétaire général adjoint et Commissaire général de l'UNRWA, M. Philippe Lazzarini, de ses observations et de son action humanitaire énergique sur le terrain.

Je me félicite de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser au Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, en particulier sur la crise humanitaire en cours dans les territoires palestiniens occupés et sur le travail vital de l'UNRWA. La bande de Gaza est en proie à une crise humanitaire chronique qui compromet les moyens de subsistance de ses 2 millions d'habitants et leur accès aux services de base. Il est extrêmement urgent de s'attaquer à cette crise, et l'acheminement sans condition de l'aide humanitaire demeure crucial pour atténuer les souffrances des civils pris entre deux feux. Il est primordial de garantir la sécurité et le bien-être de tous les civils. Par conséquent, l'aide humanitaire doit être fournie sans condition et sans restriction.

Le travail de l'UNRWA s'étend bien au-delà de la bande de Gaza, englobant de nombreuses régions du Moyen-Orient. Sa stabilité et sa prévisibilité sont cruciales pour le bien-être des réfugiés palestiniens et leur accès aux services essentiels. Cependant, nous sommes profondément préoccupés par les attaques visant son travail, par les restrictions imposées à son personnel et par les limitations de son financement, qui compromettent considérablement la capacité de l'Office à mener à bien sa mission humanitaire vitale.

Il est indispensable d'instaurer un climat de confiance entre Israël et l'UNRWA pour répondre aux besoins de la population touchée. Trouver un juste équilibre entre les préoccupations sécuritaires et les impératifs humanitaires reste un défi complexe, mais le dialogue et la collaboration sont essentiels. Nous exhortons donc la communauté internationale à nouer un dialogue constructif et à reconsidérer ses positions afin de garantir que l'aide humanitaire parvienne à celles et ceux qui en ont besoin en ces temps difficiles. Nous appelons en outre toutes les parties à respecter leurs obligations en vertu du droit international, notamment le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme, et à mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur cette question.

En ces temps si troublés, la quête de la paix et l'aide humanitaire restent des priorités absolues. Nous réaffirmons qu'une cessation totale des hostilités à Gaza s'impose de toute urgence. Il faut aller au-delà des marchandages politiques et se concentrer sur le bien-être des civils. Œuvrons en faveur de la paix et donnons la priorité à l'humanité avant tout.

Pour terminer, nous remercions chaleureusement le Commissaire général de l'UNRWA et toute son équipe de leur précieuses informations sur le travail crucial que mène l'Office, souvent discrètement et sans être reconnu, et qui contribue de manière importante aux efforts humanitaires sur le terrain. Nous rendons hommage aux travailleurs de l'UNRWA qui ont perdu la vie en accomplissant leurs nobles tâches, et nous nous inclinons devant leur mémoire.

M. Sowa (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance à la demande de la Jordanie pour examiner cette question très importante. Je remercie également M. Philippe Lazzarini, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), pour son exposé, dans lequel il a décrit la situation de l'Office durant cette phase critique de ses opérations à Gaza et au Moyen-Orient.

L'UNRWA est une lueur d'espoir pour les réfugiés palestiniens depuis sa création en 1949 par la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale. Depuis lors, nous avons examiné de nombreux rapports et entendu de nombreux exposés sur les activités de l'Office décrivant tous sa résilience et son engagement, qui lui ont permis de s'adapter à l'évolution des besoins de la population qu'il sert.

Le programme de secours directs et de travaux de l'Office, qui fournit des services d'éducation, des soins de santé et des services sociaux à des millions de personnes en Jordanie, au Liban, en Syrie, dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, témoigne de son engagement

de longue date en faveur du bien-être et du développement humain des réfugiés et du peuple palestiniens. Toutefois, l'UNRWA s'est vu empêché ces derniers mois de fournir une assistance humanitaire adéquate aux civils de la bande de Gaza et d'autres lieux par les bombardements aveugles et le châtement collectif infligé à l'enclave depuis l'attaque du 7 octobre contre les civils israéliens par le Hamas, qui a indéniablement entraîné des souffrances et des besoins humanitaires sans précédent à Gaza.

Malheureusement, il a été rapporté qu'environ 178 membres du personnel de l'UNRWA ont été tués et un grand nombre de ses locaux ont été endommagés au cours du conflit actuel. Ce sont là autant de violations du droit international, en particulier du droit international humanitaire en ce qui concerne la protection du personnel humanitaire en période de conflit armé. Nous exprimons nos plus sincères condoléances aux familles de tous les membres du personnel de l'UNRWA qui ont payé le prix ultime. Nous avons exprimé notre solidarité avec celles et ceux qui ont été touchés.

Nous avons pris note des allégations selon lesquelles un petit nombre de membres du personnel de l'UNRWA aurait été impliqué dans les attaques du 7 octobre. Cela a conduit à la suspension des fonds par certains grands donateurs, alors même que l'UNRWA est tributaire des bailleurs de fonds. Tout en saluant les processus engagés par le Secrétaire général pour enquêter sur les allégations, nous appelons tous les donateurs dont le financement reste suspendu à reconsidérer leur décision compte tenu de l'évolution de la situation et des mesures appropriées qui sont en train d'être prises.

La Sierra Leone reconnaît le rôle vital joué par l'UNRWA en tant que pilier des services de réponse humanitaire au peuple palestinien. Nous insistons sur le fait qu'aucune organisation ou entité ne peut remplacer l'UNRWA, car le travail qu'il accomplit pour les Palestiniens, non seulement à Gaza mais dans l'ensemble de la région, est incommensurable et permet de sauver des vies. Au vu de la situation humanitaire catastrophique à Gaza, qui est exacerbée par la menace très réelle de famine et d'insécurité alimentaire, nous invitons tous les États Membres à renforcer la capacité opérationnelle de l'UNRWA. Nous appelons à un soutien financier et autre suffisant, prévisible et durable pour l'UNRWA et ses services jusqu'à ce qu'une solution juste et durable soit trouvée au sort des réfugiés palestiniens.

Pour terminer, tout en réaffirmant l'appui de la Sierra Leone à l'UNRWA, j'insiste également sur la nécessité d'un cessez-le-feu permanent immédiat à Gaza et sur

le respect et la mise en œuvre des résolutions 2712 (2023), 2720 (2023) et 2728 (2024). Cela permettra notamment d'acheminer l'aide humanitaire sans entrave dans toute la bande de Gaza, y compris dans le nord.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Commissaire général Lazzarini de son exposé et du travail réalisé par toute son équipe.

Soixante-quinze années se sont écoulées depuis que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a été mandaté par l'Assemblée générale pour fournir des services essentiels aux réfugiés palestiniens. Aujourd'hui, malheureusement, ce mandat reste plus important que jamais. Les Palestiniens de Gaza sont confrontés à une crise humanitaire dévastatrice et à un risque imminent de famine. Et la région a besoin de stabilité.

Dans ce contexte, je voudrais faire trois observations.

Premièrement, le Royaume-Uni reconnaît que l'UNRWA joue un rôle fondamental dans l'acheminement de l'aide à Gaza. Nous demandons à Israël de permettre à l'UNRWA et à tous les organismes d'aide humanitaire d'accéder sans entrave à Gaza, en particulier au nord. L'UNRWA est le principal fournisseur d'aide humanitaire à Gaza, et d'autres acteurs onusiens et humanitaires dépendent de son réseau de distribution pour acheminer l'aide aux personnes qui en ont besoin. Le Royaume-Uni reste déterminé à revoir à la hausse l'aide humanitaire à la population de Gaza. Nous demandons à Israël d'augmenter les flux d'aide et de remplir les critères opérationnels *a minima* de l'ONU pour que les organismes humanitaires puissent travailler en toute sécurité. Le Ministre des affaires étrangères de mon pays l'a clairement indiqué dans ses discussions avec le Ministre israélien des affaires étrangères, Israël Katz.

Deuxièmement, je tiens à souligner le rôle essentiel que joue l'UNRWA en fournissant des services de santé et d'éducation ainsi qu'une aide humanitaire dans toute la région, notamment en soutenant quelque 4 millions de Palestiniens en Jordanie, en Syrie et au Liban. Cet appui est important pour la stabilité régionale, et il revêt une importance particulière en cette période critique.

Enfin, je tiens à rappeler que le Royaume-Uni est consterné par les allégations selon lesquelles quelques membres du personnel de l'UNRWA auraient participé aux attentats du 7 octobre contre Israël. Nous prenons acte de l'enquête en cours du Bureau des services de contrôle interne sur ces allégations. Nous insistons également sur

l'importance pour l'UNRWA de mener une solide réforme de sa gestion, notamment en renforçant les mécanismes de contrôle indépendants et en améliorant les systèmes de détection. Nous attendons avec intérêt les conclusions et les recommandations de l'étude indépendante menée par l'ancienne Ministre française Catherine Colonna sur les processus et les systèmes de neutralité de l'UNRWA. Comme l'a indiqué le Premier Ministre de notre pays cette semaine, nous précisons la position du Royaume-Uni sur le financement une fois que nous les aurons examinées.

Je voudrais terminer en rappelant la minute de silence que nous avons observée au début de cette séance et en rendant hommage aux 178 membres du personnel de l'UNRWA qui ont été tués tragiquement à Gaza. Nous leur rendons à nouveau hommage et présentons nos condoléances à leurs familles.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Jordanie et les autres pays arabes d'avoir pris l'initiative de proposer la tenue de la présente séance, ainsi que le Commissaire général Philippe Lazzarini de son exposé.

Depuis le début du conflit à Gaza il y a plus de six mois, plus de 34 000 civils innocents ont perdu la vie. La bande de Gaza est plongée dans une catastrophe humanitaire sans précédent. En ce moment même, des millions de personnes sont en proie à la faim, à la maladie, à la douleur et au désespoir. Dans l'obscurité de la guerre et de la mort, la lumière humanitaire ne s'est jamais éteinte. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est le pilier de l'action humanitaire en Palestine. Il a maintenu ses opérations à Gaza au cours des six derniers mois, apportant un espoir de survie à la population tourmentée de Gaza. Les membres du personnel de l'UNRWA ont bravé les tirs et les bombardements pour acheminer et distribuer des fournitures vitales et font tout ce qui est en leur pouvoir pour fournir un abri et des secours à la population. Ils ont travaillé dur, sué sang et eau, et certains ont même fait le sacrifice ultime. À ce jour, plus de 170 membres du personnel de l'UNRWA ont été tués dans le cadre du conflit. Nous tenons à exprimer nos plus sincères condoléances et à rendre hommage aux travailleurs humanitaires qui restent en poste.

Je voudrais faire trois observations.

Premièrement, l'UNRWA est indispensable pour la fourniture d'une assistance humanitaire à Gaza. Le Secrétaire général Guterres a clairement souligné qu'aucun organisme des Nations Unies ne peut remplacer l'UNRWA. Mettre fin aux activités de secours de l'Office reviendrait à priver la population de Gaza de sa dernière

bouée de sauvetage. En outre, l'UNRWA fournit une assistance aux réfugiés palestiniens en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban, en Syrie et ailleurs. Si l'UNRWA cessait ses activités, des millions de réfugiés palestiniens ne bénéficieraient plus de cet appui et la stabilité des pays concernés serait compromise. La Chine demande instamment à Israël de mettre fin à ses ingérences et ses restrictions à l'égard de l'UNRWA, et de garantir son fonctionnement normal.

Deuxièmement, nous soutenons une enquête indépendante et impartiale de l'ONU sur les allégations concernant le personnel de l'UNRWA. Toutefois, l'enquête ne devrait pas avoir de conclusions prédéterminées. Elle ne doit pas non plus être utilisée pour nier la contribution de l'UNRWA ou saper son travail. Les cas individuels ne doivent pas porter atteinte à la situation générale en ce qui concerne l'aide humanitaire à Gaza. Le groupe d'examen indépendant nommé par le Secrétaire général Guterres a clairement indiqué que l'UNRWA disposait d'un grand nombre de mécanismes pour garantir sa neutralité. La Chine rejette les attaques malveillantes contre l'UNRWA, qui ne sont pas fondées sur des preuves concrètes, et l'instrumentalisation de cette enquête pour lancer des accusations infondées contre l'ensemble du système des Nations Unies. Nous demandons instamment à Israël de mettre immédiatement fin à ses attaques et à sa campagne de diffamation et appelons les pays concernés à recommencer à financer l'UNRWA dès que possible.

Troisièmement, la priorité actuelle est de mettre en œuvre la résolution 2728 (2024) et d'instaurer un cessez-le-feu immédiat à Gaza. Mener des opérations de secours sous les bombardements est une tâche impossible. La résolution appelle clairement à un cessez-le-feu à Gaza, mais il est regrettable que le mois du ramadan se soit achevé dans ce cessez-le-feu ne se concrétise. Nous demandons instamment à Israël de mettre fin à son offensive militaire contre Gaza, d'abandonner ses plans d'attaque concernant Rafah, de lever le blocus imposé à Gaza, d'ouvrir tous les points de passage terrestres, de garantir un accès rapide, adéquat et sûr aux fournitures humanitaires et de fournir les garanties de sécurité nécessaires aux organismes humanitaires afin qu'ils puissent mener à bien leurs activités, comme l'exige la résolution. Nous demandons également aux États-Unis de maintenir une position impartiale et de fournir des efforts sincères à cet égard.

Demain, le Conseil tiendra un débat de haut niveau sur la question palestinienne. Nous espérons que la communauté internationale saisira cette occasion pour montrer sa détermination et sa volonté de faire pression pour amener Israël à mettre pleinement en œuvre les résolutions du Conseil, pour instaurer un cessez-le-feu

immédiat à Gaza et pour œuvrer en faveur d'une désescalade progressive dans la région.

Le Conseil votera également sur le projet de résolution S/2024/286, relatif à l'admission de la Palestine à l'ONU en tant que Membre à part entière. Nous espérons que la justice prévaudra et que la juste cause du peuple palestinien sera réalisée, et que celui-ci parviendra à recouvrer ses droits nationaux légitimes.

La Chine continuera à travailler sans relâche, aux côtés de la communauté internationale, pour promouvoir une fin rapide des combats à Gaza, atténuer la catastrophe humanitaire, mettre en œuvre la solution des deux États et instaurer une paix et une sécurité durables au Moyen-Orient.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie le Commissaire général de son intervention.

Je ferai trois points aujourd'hui.

D'abord, la France réitère son appel à ce que soit garanti un accès et un acheminement humanitaires complet, massif et sans entrave, pour répondre aux besoins immenses de la population civile à Gaza. Face à cette catastrophe humanitaire, tous les points de passages utiles doivent être ouverts. Il est impératif que l'ONU dispose des accès et des autorisations nécessaires pour acheminer de l'aide humanitaire en toute sécurité sur tout le territoire de la bande de Gaza, et y compris dans le nord de l'enclave.

La France rend hommage à tous les personnels humanitaires, de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), de l'ONU et des organisations non gouvernementales, qui ont été tués à Gaza.

Deuxièmement, depuis 75 ans, l'UNRWA joue un rôle indispensable auprès des 5,9 millions de réfugiés palestiniens dans les territoires palestiniens occupés, au Liban, en Syrie et en Jordanie. Dans la bande de Gaza, l'UNRWA est plus que jamais incontournable pour apporter une aide humanitaire indispensable à la population civile palestinienne. La France a ainsi soutenu l'action humanitaire de l'UNRWA au bénéfice des populations civiles de Gaza et versera sa contribution annuelle pour l'année 2024, afin de permettre la poursuite des opérations humanitaires vitales de l'Office.

La France rappelle qu'il faut œuvrer pour une solution politique, à deux États, et à une solution juste, équitable, réaliste et durable pour les réfugiés palestiniens dans le cadre d'un accord de paix. L'UNRWA joue un rôle essentiel pour les réfugiés et pour les pays d'accueil dans l'attente de cette solution.

Troisièmement, il est essentiel que l'UNRWA veille au respect absolu du principe de neutralité. Les allégations selon lesquelles certains des employés de l'UNRWA ont participé aux attaques terroristes du 7 octobre contre Israël sont extrêmement graves. La France réitère sa condamnation dans les termes les plus forts des attaques terroristes et des violences sexuelles commises par le Hamas et d'autres groupes terroristes le 7 octobre. Elle exige que toute la lumière soit faite concernant ces accusations et que des mesures fortes soient mises en œuvre sans délai.

La France a pris note avec satisfaction des premières mesures prises par le Secrétaire général en lien avec le Commissaire général. Elle a pris connaissance du rapport intérimaire de l'audit externe indépendant conduit par M^{me} Colonna, dont les conclusions définitives seront rendues publiques le 22 avril. La France sera d'une vigilance extrême quant à la mise en œuvre des recommandations du rapport par l'Office afin de s'assurer que celui-ci respecte pleinement les principes des Nations Unies et les principes humanitaires d'indépendance, de neutralité et d'impartialité.

La France rappelle que le Conseil a exigé la libération immédiate et inconditionnelle des otages détenus par le Hamas et d'autres groupes terroristes. Elle doit intervenir sans délai. La France continuera aussi d'œuvrer en vue d'un cessez-le-feu immédiat et durable pour mettre fin aux souffrances de la population civile de Gaza. La solution à deux États est la seule qui permettra de répondre aux aspirations légitimes des Palestiniens et des Israéliens et de garantir la paix et la sécurité au Moyen-Orient. L'Autorité palestinienne a un rôle central à jouer dans ce processus, en Cisjordanie comme à Gaza.

La France poursuivra sa mobilisation en ce sens, au Conseil de sécurité et dans la région. Elle a proposé un projet de résolution du Conseil, qui aborde l'ensemble de ces volets, et encourage tous les membres à soutenir cette initiative.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Comme mes collègues, je voudrais remercier chaleureusement le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, de sa présentation et je salue tous les efforts déployés par lui-même et son organisation pour alléger les souffrances de la population civile à Gaza, alors que l'UNRWA elle-même a perdu de nombreux et nombreuses collaborateurs et collaboratrices. Je présente mes plus sincères condoléances à leurs proches.

La situation humanitaire à Gaza est catastrophique et ne cesse de se détériorer. La famine est imminente, l'ensemble de la population de la bande de Gaza étant

confrontée à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. Pour aider à répondre aux besoins importants, la Suisse a débloqué 100 millions de dollars d'aide humanitaire supplémentaire pour la région du Proche-Orient. Nous réitérons pourtant qu'une solution politique est nécessaire et que les résolutions 2728 (2024), 2720 (2023) et 2712 (2023) doivent être mises en œuvre tout de suite. En particulier, un cessez-le-feu doit immédiatement être atteint. Celui-ci est indispensable afin que les acteurs et actrices humanitaires puissent pleinement mettre en œuvre leurs activités vitales. Nous réitérons également notre appel à la libération immédiate et inconditionnelle des otages.

L'UNRWA est le plus grand acteur humanitaire à Gaza. Aucune autre agence ou organisation ne pourrait actuellement prendre en charge l'intégralité de ses tâches. Au niveau régional et en l'absence d'une solution politique au conflit, l'UNRWA est aussi cruciale pour empêcher une déstabilisation encore plus forte, en fournissant des services essentiels en Cisjordanie, au Liban, en Jordanie et en Syrie.

La Suisse est préoccupée par les graves accusations portées contre 12 employés de l'UNRWA, soupçonnés d'être impliqués dans les actes terroristes perpétrés par le Hamas le 7 octobre 2023, que nous avons fermement condamnés. La Suisse a pris note des mesures immédiates prises par l'UNRWA, y compris le licenciement des personnes accusées. Nous attendons que l'enquête du Bureau des services de contrôle interne fasse toute la lumière sur ces allégations. La Suisse souligne également l'importance de mécanismes solides pour assurer la neutralité et la redevabilité de l'UNRWA, qui sont l'objet de l'examen indépendant mené par M^{me} Colonna. Nous notons que l'UNRWA a déjà lancé un plan d'action interne pour mener à bien certaines réformes. Nous attendons une conclusion rapide de ces processus, avec une mise en œuvre diligente des recommandations par la suite. La Suisse appelle Israël et tout autre État en possession d'informations à coopérer pleinement avec l'ONU et M^{me} Colonna à cette fin.

La souffrance et la destruction massives ont atteint un niveau très élevé dans la région. Ceci est aussi illustré par le fait que 161 installations de l'UNRWA ont été endommagées ou détruites par les hostilités, tuant de nombreuses personnes en recherche de sécurité et de protection. Le fait que les écoles opérées par l'UNRWA, là où les enfants devraient apprendre pour construire leur futur, ont quasiment toutes été transformées en abris d'urgence pour des personnes déplacées témoigne également de la situation catastrophique. Il est grand temps que les parties au conflit respectent strictement le droit international, notamment les droits humains et le droit international humanitaire. Les parties doivent protéger la population

civile et les personnes hors de combat. Toutes les parties doivent autoriser et faciliter l'accès humanitaire rapide et sans entrave à ceux qui en ont besoin, y compris dans le nord de la bande de Gaza.

Toute puissance occupante a l'obligation, en vertu du droit international humanitaire, de répondre aux besoins essentiels de la population sous son contrôle. Selon l'ordonnance de la Cour internationale de Justice du 28 mars, Israël doit notamment prendre toutes les mesures nécessaires et effectives, en étroite coopération avec l'ONU, pour assurer la fourniture par toutes les parties intéressées des services de base et de l'aide humanitaire requis de toute urgence.

Nous n'avons de cesse de le répéter : il faut urgemment rétablir un horizon politique sur la base de la solution des deux États. Cette solution reste la base pour la paix et la stabilité dans la région : deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivant côte à côte, en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance en réponse à la demande de la délégation jordanienne. Qu'il me soit permis de saluer la présence des ministres et des autres responsables de haut niveau à la séance d'aujourd'hui et de remercier le Commissaire général Lazzarini des informations fort utiles qu'il nous a fournies.

Tout d'abord, le Guyana salue le Commissaire général Lazzarini et son personnel pour les efforts dévoués qu'ils déploient dans les conditions les plus difficiles et compatit avec eux pour la perte de 178 de leurs collègues, qui ont été tués alors qu'ils œuvraient au service du peuple palestinien.

Le Guyana est profondément préoccupé par les circonstances dans lesquelles l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est contraint de mener ses opérations dans la bande de Gaza. Nous avons pris note du fait que plusieurs locaux de l'UNRWA, notamment des écoles, des centres de santé et des centres de distribution de l'aide, ont été directement touchés par des munitions utilisées dans le conflit. Il est inquiétant que ces événements se soient produits alors que l'Office a respecté l'exigence de fournir les coordonnées de tous ses locaux aux parties au conflit par l'intermédiaire du système de notification humanitaire des Nations Unies. Les attaques aveugles contre ces locaux ont entraîné la mort de membres du personnel de l'UNRWA et de civils qui avaient trouvé refuge dans ces installations. Le Guyana souligne l'obligation qui incombe à toutes les parties de respecter le droit international, y compris les dispositions relatives à l'inviolabilité des locaux des Nations Unies.

Dans ce contexte, nous demandons que les auteurs des violations commises depuis le début du cycle de violence actuel, le 7 octobre 2023, répondent pleinement de leurs actes. Il ne doit pas y avoir d'impunité pour un mépris aussi éhonté du droit international.

Le Guyana est tout aussi préoccupé par la campagne en cours visant à discréditer et à démanteler l'UNRWA. L'Office a été dénigré, et certains membres du personnel ont été accusés d'être impliqués dans les attentats du 7 octobre 2023, sans qu'aucune preuve crédible ne soit apportée pour étayer ces accusations. Des questions ont également été soulevées quant à la neutralité de l'Office. Certes, tous les États Membres ont le droit d'exprimer leurs préoccupations concernant le fonctionnement de tout organisme des Nations Unies, mais le Guyana souligne qu'ils ont également la responsabilité de veiller à ce que ces préoccupations soient fondées. Il est tout simplement inadmissible de lancer des accusations sans fournir d'éléments crédibles venant les corroborer. Dans le cas de l'UNRWA, ces accusations ont eu des conséquences très coûteuses pour les civils palestiniens ordinaires. Plusieurs États Membres ont décidé de cesser de financer l'Office, à l'heure où la population gazaouite est confrontée à une crise humanitaire sans précédent en raison de la poursuite des hostilités par les Forces de défense israéliennes. Ces décisions ont également été prises dans le contexte de déficits de financement persistants, qui continuent de compromettre la capacité de l'Office de s'acquitter efficacement de son mandat. Tout en se félicitant que plusieurs pays aient repris leur financement de l'UNRWA, le Guyana appelle les autres, au nom de l'humanité, à revenir sur leur décision de suspendre ce financement. Nous attendons avec intérêt le rapport final du groupe d'examen indépendant, qui sera publié dans quelques jours.

Je voudrais également évoquer l'affirmation par la partie israélienne selon laquelle l'ONU est incapable de gérer le volume de l'aide prêt à être distribué à Gaza. La distribution de l'aide dans une zone de guerre n'est pas chose aisée. Cela implique un certain nombre d'éléments primordiaux qui doivent tous fonctionner correctement. Par exemple, les processus d'inspection doivent être souples. D'après toutes les informations disponibles, ils sont lents et imprévisibles. Les organismes des Nations Unies tels que l'UNRWA ont la capacité, mais ils n'ont aucun contrôle sur les entraves délibérées qui leur sont imposées. Nous appelons une nouvelle fois à un cessez-le-feu et à la levée de ces obstacles.

L'existence indispensable de l'UNRWA au cours des 75 dernières années nous rappelle que la communauté internationale n'a pas encore rendu justice au peuple palestinien. Son mandat est donc important pour atteindre l'objectif plus large de parvenir à la solution des

deux États. Offrir des services essentiels aux Palestiniens devenus des réfugiés à la suite de la Nakba de 1948 est un élément clef pour leur rendre justice, et bien que plus de 70 ans se soient écoulés, nous ne devons jamais perdre de vue la quête de justice, à terme, dans le cadre de l'obtention d'un règlement permanent.

L'UNRWA est une planche de salut pour les 5,9 millions de réfugiés palestiniens dans la bande de Gaza, en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, en Jordanie, au Liban et en Syrie. Il continue de fournir des services essentiels dans les domaines de l'éducation, des soins de santé, des infrastructures et dans d'autres domaines, afin que les Palestiniens puissent vivre dans un semblant de dignité tout en poursuivant leurs efforts pour exercer leur droit inaliénable à l'autodétermination. Il n'existe tout simplement pas d'autre organisation capable de se substituer aux énormes capacités de l'UNRWA ou de gérer l'ampleur de ses opérations. Il est de notre responsabilité collective, en tant qu'États Membres de l'ONU, de faire respecter le mandat établi en 1949, lors de la création de l'UNRWA. Je m'empresse d'ajouter ici que ce mandat n'était pas censé être permanent et qu'il n'aurait pas dû durer aussi longtemps. Mais toute tentative de démantèlement de l'UNRWA doit aller de pair avec le déploiement d'efforts pour rendre justice aux Palestiniens. Ce n'est qu'alors que l'UNRWA ne sera plus nécessaire, lorsqu'un État de Palestine prospère aura été créé, vivant côte à côte dans la paix avec l'État d'Israël. Nous aurons bientôt l'occasion d'aider les Palestiniens à franchir un pas important dans cette direction.

Pour terminer, le Guyana exhorte tous les membres du Conseil à œuvrer de manière volontariste pour que les portes de l'UNRWA restent ouvertes et que ses opérations demeurent efficaces et prévisibles.

M. Sangjin Kim (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Commissaire général Lazzarini de son exposé détaillé sur les difficultés auxquelles est confronté l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

Remontons dans le temps, avant les horribles attaques terroristes perpétrées par le Hamas contre des citoyens israéliens le 7 octobre dernier. Il y avait alors un large consensus au sein de l'ONU sur le dévouement dont faisaient preuve l'UNRWA et son personnel pour aider les réfugiés palestiniens, non seulement en Palestine, mais aussi dans les pays voisins. Depuis le lancement de l'opération militaire israélienne à Gaza, et avant l'annonce des allégations selon lesquelles certains membres du personnel

de l'UNRWA auraient participé aux attaques terroristes odieuses, personne ne niait le sacrifice et le rôle indispensable de l'UNRWA dans l'aide apportée aux civils désespérés de Gaza. Alors que la catastrophe humanitaire à Gaza s'aggrave, avec des répercussions comme la pénurie de nourriture et d'eau, les organisations humanitaires telles que l'UNRWA jouent un rôle plus important que jamais.

Soyons clairs. Malgré la gravité des allégations, le dévouement et le sacrifice de l'UNRWA n'ont pas changé. Avec 13 000 membres de son personnel à Gaza, dont 178 ont été tués dans ce conflit, l'UNRWA est la principale organisation participant aux efforts humanitaires internationaux dans l'enclave. Toutes les organisations humanitaires qui apportent une aide vitale à Gaza sont grandement appréciées et doivent être protégées en vertu du droit international humanitaire. Mais aucune autre organisation ne dispose des capacités de l'UNRWA ni ne peut se targuer du même dévouement.

Bien entendu, nous partageons également l'inquiétude suscitée par ces allégations et saluons l'ouverture rapide d'une enquête par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI), à la demande du Secrétaire général, ainsi que sa nomination d'un groupe d'examen indépendant chargé d'évaluer la neutralité de l'UNRWA. Nous sommes convaincus que la publication rapide du rapport intérimaire par le BSCI garantira une fois de plus la crédibilité de l'UNRWA, et la République de Corée en examinera attentivement les conclusions. Nous espérons également que le rapport final du groupe d'examen indépendant contiendra des recommandations constructives concernant le renforcement de la neutralité de l'UNRWA.

Le rôle de l'UNRWA à Gaza est irremplaçable. C'est une bouée de sauvetage pour les Palestiniens. Voilà pourquoi la République de Corée fournit une aide régulière et accrue à l'UNRWA. Nous nous félicitons de la reprise des contributions annoncée par certains des principaux pays donateurs et nous continuerons nous aussi de contribuer à l'UNRWA.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous regrettons que le Conseil de sécurité ait été une fois de plus témoin aujourd'hui d'une tentative de désinformation des plus éhontée de la part des États-Unis. Les allégations selon lesquelles le Conseil n'aurait pas été en mesure d'appeler à la protection des travailleurs humanitaires en raison du veto opposé par la Russie et

la Chine à un projet de résolution bancal proposé par les États-Unis (S/2024/239) sont des manipulations et des mensonges flagrants. Les résolutions 2712 (2023) et 2720 (2023) appellent à la protection de ces travailleurs. La résolution 2728 (2024), qui a été adoptée grâce au veto que nous avons opposé au projet de résolution américain, fait également référence à cet appel.

Ce n'est pas la première fois que la délégation des États-Unis se livre à un jeu de dupes et tente de tromper la communauté internationale. Il est regrettable que la diplomatie américaine soit tombée si bas qu'elle en soit réduite à user de moyens aussi déshonorables. Mais que peut-on attendre d'un pays qui a opposé son veto à quatre reprises à des projets de résolution appelant à un cessez-le-feu immédiat et qui a qualifié la résolution 2728 (2024) de non contraignante ? En agissant de la sorte, les États-Unis se rendent directement complices du meurtre de plus de 200 travailleurs humanitaires et de près de 34 000 Palestiniens à Gaza. Toutefois, nous l'avions déjà compris avant, lorsque Washington a cherché par tous les moyens à donner à son allié carte blanche pour tuer des Palestiniens en toute impunité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant des États-Unis a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je m'excuse de prendre à nouveau la parole, mais je dois répondre aux observations faites par le représentant de la Fédération de Russie. Il est indéniable que la Russie a opposé son veto à ce projet de résolution (S/2024/239). Personne ne peut le contester. Mais il est totalement injuste de rejeter la responsabilité de la situation dans la région sur les États-Unis. Toutefois, il s'agit d'une démarche de désinformation typique de la Russie, et je ne vais pas prolonger cet échange en apportant une réponse supplémentaire.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant spécial du Président de l'État observateur de Palestine.

M. Abu Amr (Palestine) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je voudrais exprimer notre sincère gratitude à la présidence maltaise pour avoir organisé cette importante réunion ministérielle, ainsi qu'au Royaume hachémite de Jordanie pour avoir pris l'initiative de demander cette séance consacrée à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et aux difficultés auxquelles il est confronté en cette période critique.

Bien entendu, nous exprimons également nos sincères remerciements à l'Algérie, membre arabe du Conseil de sécurité, pour avoir fait de la question de Palestine et des questions connexes une priorité de l'ordre du jour du Conseil. Nous exprimons également notre profonde gratitude au Commissaire général de l'UNRWA, M. Philippe Lazzarini, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'UNRWA et des travailleurs humanitaires qui fournissent des secours d'urgence au peuple palestinien, y compris dans la bande de Gaza. Nous saluons le courage et le dévouement dont ils font preuve en s'acquittant de leur noble mission humanitaire, risquant leur vie pour porter secours à notre peuple. Nous leur présentons également nos condoléances pour la perte de nos frères et de leurs collègues travaillant dans le domaine humanitaire, et nous leur souhaitons de rester en sécurité dans ces moments critiques.

Je ne peux que commencer par appeler à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza, à l'entrée sans entrave de l'aide humanitaire, à la prévention du déplacement forcé des Palestiniens de leur patrie et à la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 2712 (2023), 2720 (2023) et 2728 (2024). Nous sommes tous bien conscients qu'il est impossible de sauver des vies innocentes, de porter secours aux personnes en détresse et de lutter contre la famine à Gaza tant qu'Israël poursuit son invasion terrestre et ses frappes aériennes prenant pour cible des civils, des logements, des infrastructures, des écoles, des abris, des hôpitaux, des sièges d'organisations humanitaires, des travailleurs humanitaires, des équipes de secours et des membres du personnel médical. Il ne peut y avoir aucune intervention humanitaire efficace ni fourniture de secours suffisants à Gaza tant que l'agression et le siège israéliens se poursuivent sans relâche sous leur forme la plus cruelle. Cela n'est pas non plus possible tant que la menace d'une incursion plane sur la ville de Rafah, qui accueille aujourd'hui près de 1,5 million d'habitants déplacés de la bande de Gaza, dont la moitié sont des enfants. Rafah est considérée comme la porte d'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza et la porte de sortie des blessés et des malades évacués.

Une pression ferme doit être exercée sur Israël, Puissance occupante, afin qu'il respecte le droit international et le droit international humanitaire et qu'il mette fin à sa politique de châtement collectif, de privation de nourriture et d'utilisation de la famine comme arme de guerre.

Je tiens à remercier sincèrement la République arabe d'Égypte des efforts qu'elle déploie pour coordonner l'acheminement de l'aide humanitaire nécessaire vers la

bande de Gaza dans le contexte de la catastrophe humanitaire provoquée par le siège et l'agression israéliens. Nous tenons également à remercier tous les États et toutes les institutions qui contribuent à l'évacuation des blessés et des malades et leur fournissent les soins médicaux nécessaires. Nous appelons à une mobilisation sérieuse et concrète afin d'ouvrir tous les points de passage dans la bande de Gaza et de contraindre Israël à honorer ses obligations en tant que Puissance occupante qui est tenue de fournir des services de base aux personnes sous son occupation. Nous demandons qu'Israël réponde de ses actes, conformément au droit international. Les massacres d'innocents à Gaza durent depuis six mois. N'est-il pas grand temps de mettre un terme à ces tueries, à ces destructions et à ces déplacements ?

L'Assemblée générale a créé l'UNRWA en 1949 en application de la résolution 302 (IV). Cette résolution précise la raison de la création et du mandat de l'UNRWA, ainsi que la date à laquelle il doit être mis fin à ses activités, à savoir lorsque la question des réfugiés palestiniens sera réglée. Sur cette base, l'Assemblée générale renouvelle périodiquement le mandat de l'UNRWA, malgré toutes les tentatives et campagnes de dénigrement visant à couper les liens entre cet organisme humanitaire unique au monde et l'ONU.

Il n'y a pas de substitut de l'UNRWA. L'Office n'est pas un simple projet humanitaire, c'est un symbole historique de l'engagement, ou plutôt de l'obligation, de la communauté internationale envers les réfugiés palestiniens qui ont été expulsés de leurs maisons après la Nakba de 1948, à la suite de la décision sur le partage de la Palestine, jusqu'à ce que leur cause soit réglée de manière juste et globale, conformément à la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale. L'UNRWA fait partie de l'histoire des réfugiés palestiniens et son rôle est devenu essentiel pour leur vie quotidienne aujourd'hui. Pour de nombreuses personnes, il représente la seule bouée de sauvetage qui leur permet de vivre dignement, en particulier dans le contexte actuel, dangereux et terrible, où la peur et la tension augmentent.

Toute autre structure ne bénéficiera ni du statut de l'Office ni de la confiance des réfugiés palestiniens. L'UNRWA est la seule entité des Nations Unies qui possède les compétences, l'état de préparation, les capacités opérationnelles, la longue expérience et le savoir-faire nécessaires pour mener à bien des activités humanitaires à grande échelle, en particulier compte tenu de ce qui se passe dans la bande de Gaza et de la nécessité de rouvrir les écoles dès que possible afin de fournir une éducation et un soutien psychologique et sanitaire aux enfants qui en ont été privés au cours de cette année scolaire. L'Office est ce que l'ONU peut offrir de mieux dans ces circonstances, car il allie une supervision internationale, des capacités nationales et une coordination compétente pour

garantir l'aide humanitaire, la protection, le développement durable et la préservation des droits.

Les campagnes israéliennes contre l'UNRWA ne sont pas nouvelles et ne sont pas secrètes. Depuis longtemps, Israël complotte contre l'UNRWA et prend pour cible son siège, ses entrepôts, ses abris et son personnel. Il entrave ses opérations en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, et dans la bande de Gaza. Il a lancé des campagnes de diffamation et des complots contre le personnel de l'UNRWA et contre les réfugiés palestiniens. Malgré tout, l'UNRWA reste le meilleur exemple de la responsabilité partagée et du travail collectif de la communauté internationale, conformément au droit international et aux obligations politiques et éthiques, pour soulager les souffrances humanitaires des réfugiés palestiniens jusqu'à ce qu'une solution soit apportée à leur juste cause.

Nous remercions sincèrement les pays arabes d'accueil, à savoir la Jordanie, le Liban et la Syrie, qui accueillent des réfugiés palestiniens depuis plus de sept décennies, leur fournissent un soutien sans précédent, partagent leurs ressources avec eux et mettent tout en œuvre pour venir en aide aux réfugiés et assurer leur développement. Nous remercions tous les pays donateurs qui, depuis des années, fournissent un appui afin que l'UNRWA puisse offrir son aide vitale aux réfugiés palestiniens, y compris les pays qui n'ont pas suspendu leur financement de l'UNRWA, ceux qui l'ont repris et ceux qui l'ont doublé et accéléré, en particulier dans le contexte de la crise actuelle. Leur soutien a toujours donné à l'UNRWA et aux réfugiés palestiniens un peu de dignité et d'espoir, dont ils ont été privés par l'injustice, l'agression et l'absence d'une solution juste.

Nous remercions une fois de plus le Secrétaire général, M. António Guterres, de son leadership éclairé, de son soutien à l'UNRWA et des mesures qu'il a prises en demandant au Bureau des services de contrôle interne de mener une enquête sur les allégations israéliennes contre certains employés de l'UNRWA et de créer un groupe d'examen indépendant chargé d'évaluer le travail de l'UNRWA. Nous attendons les résultats de l'enquête et le rapport du groupe d'examen. D'ici là, nous invitons les États qui ont suspendu leur financement de l'UNRWA à revenir sur leur décision et à reprendre leur financement. Nous rappelons à tout le monde que la vie de millions d'enfants, de femmes et de jeunes marginalisés est réellement en jeu.

Les problèmes humanitaires auxquels nous sommes confrontés sont sans précédent. Ils exigent que l'on redouble d'efforts et que l'on fasse preuve d'une empathie exceptionnelle. Un soutien politique, financier

et opérationnel doit être apporté à l'UNRWA pour faire face à la crise humanitaire croissante et à la famine imminente. Aucune structure opérationnelle autre que l'UNRWA ne peut s'acquitter d'une telle tâche.

Il faut faire pression sur Israël pour qu'il cesse immédiatement d'entraver les opérations et l'exécution du mandat de l'UNRWA. Israël doit cesser de prendre pour cible les installations de l'UNRWA et d'essayer d'expulser l'Office de Jérusalem-Est occupée. Il doit cesser de suspendre les privilèges et immunités de l'UNRWA, de limiter ou d'annuler les visas d'entrée de ses employés et d'entraver leurs déplacements et ceux des camions humanitaires de l'Office. Israël s'est engagé à respecter la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies et la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé, ainsi que les conventions signées avec l'UNRWA. Toute tentative d'affaiblir ces conventions constitue une violation des engagements d'Israël, et il doit en répondre.

Il est grand temps de régler le problème des réfugiés le plus long et le plus important de l'histoire. Il est grand temps de mobiliser la volonté politique nécessaire pour mettre fin à l'occupation militaire israélienne illégale de notre terre et à la Nakba du peuple palestinien. Il est grand temps de permettre au peuple palestinien de jouir de ses droits humanitaires et politiques inaliénables et de parvenir à la paix et à la justice, ce qui permettra à notre peuple, y compris les réfugiés, de vivre dans la liberté, la dignité et la sécurité. D'ici là, le soutien à l'UNRWA dans ses zones d'opérations en Jordanie, au Liban, en Syrie et dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est, reste un élément à part entière des efforts internationaux visant à atténuer les souffrances de notre peuple. Il fait partie intégrante de la responsabilité permanente de l'ONU en ce qui concerne la question palestinienne.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Erdan (Israël) (*parle en anglais*) : Dès l'instant où les Arabes ont rejeté la résolution 181 (II) de l'Assemblée générale en 1947, le plan de partage, et ont lancé leur guerre pour détruire Israël, les Palestiniens ont tenté d'exploiter l'ONU pour servir leur objectif d'inverser le cours de l'histoire. Non seulement l'Organisation des Nations Unies et ses organes ne sont pas parvenus à désamorcer le conflit et à favoriser une solution, mais l'ONU est aussi directement responsable de la perpétuation de ce conflit et du fait que les Palestiniens continueront de rejeter tout plan de paix ou compromis parce que la composition politique de l'Organisation leur offre l'espoir d'atteindre

leur objectif initial, qui est, comme le Conseil le sait, la destruction de l'État d'Israël. Et l'une des armes que l'ONU a mises au point pour prolonger ce conflit est l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), que tant de pays financent ou soutiennent, mais qui est le plus grand obstacle à une solution.

Après sa création, l'UNRWA a rapidement été détourné par les Palestiniens et militarisé pour devenir un instrument de guerre. L'objectif de l'Office n'est pas de fournir une aide ou une véritable éducation. Dans les faits, l'UNRWA crée une marée humaine constituée de millions de réfugiés palestiniens endoctrinés au point de croire qu'Israël leur appartient. Et l'objectif ultime est de se servir de ces soi-disant réfugiés et de leur droit diffamatoire au retour, un droit qui n'existe pas, pour submerger Israël et détruire l'État juif.

Ce n'est d'ailleurs pas un secret. C'est le projet que nourrissent les Palestiniens depuis le premier jour. Après leur guerre manquée pour détruire l'État juif en 1948, les Arabes se sont retrouvés devant deux options : premièrement, accepter les conséquences de leurs actions et s'accommoder d'Israël en tant qu'État juif vivant aux côtés d'un État arabe, comme le prévoyait le plan de partage adopté par l'ONU ou, deuxièmement, investir toutes les ressources possibles pour veiller à ce que ce conflit ne prenne pas fin tant qu'ils n'auront pas obtenu ce qu'ils veulent, à savoir une solution à un seul État, c'est-à-dire un autre État arabe au Moyen-Orient au lieu d'un État juif.

Ils ont fait le choix d'une guerre de terreur pour éliminer le seul et unique État juif. L'UNRWA a été intégré à leur arsenal. Ils ont immédiatement détourné et militarisé l'UNRWA pour en faire une organisation palestinienne à part entière. J'insiste sur le fait que, même si l'UNRWA compte une fine couche d'Européens chargés de collecter des dons et de mobiliser des soutiens, cela ne change rien au fait que l'Office est une organisation palestinienne à part entière totalement vouée à la destruction de l'État juif.

Et comment l'UNRWA s'y prend-il ? Par le biais de ses installations, du contenu de ses manuels scolaires et de ses enseignants et employés, qui soutiennent la terreur et glorifient Hitler. L'un des principaux objectifs de l'UNRWA est d'endoctriner les enfants palestiniens en les persuadant de détruire Israël par leur retour, en soumettant les Palestiniens à un lavage de cerveau pour leur faire croire que la guerre de 1948 n'est pas terminée, qu'ils sont toujours des réfugiés 76 ans plus tard, même s'ils sont nés à Gaza, en Judée-Samarie, en Jordanie, au Liban, en Syrie et dans d'autres pays du monde.

En 1949, il y avait environ 500 000 réfugiés palestiniens. Aujourd'hui, selon l'UNRWA, ils sont, sauf erreur de ma part, 5,6 millions. J'aimerais alors poser la question suivante aux membres du Conseil : quel autre groupe de réfugiés – qu'ils essaient d'en citer un seul – a été placé sous le mandat d'un organe des Nations Unies, non pas pour les intégrer, non pas pour mettre fin à leur statut de réfugié, mais pour s'assurer qu'il se perpétue de génération en génération ? C'est exactement ce que fait l'UNRWA.

Nous entendons beaucoup parler des camps de réfugiés palestiniens, que ce soit à Gaza, en Judée-Samarie ou au Liban, mais quelqu'un a-t-il pris le temps de se demander pourquoi il y a toujours des camps de réfugiés palestiniens 76 ans plus tard ? Comment peut-il y avoir un camp de réfugiés palestiniens à Gaza ou à proximité de Ramallah ? Ces lieux sont dépourvus de toute présence israélienne et sont entièrement contrôlés par les Palestiniens. Comment peut-on être un réfugié de Palestine quand on vit dans une ville palestinienne ? Le paradoxe n'est-il pas évident ? Leur objectif pour l'avenir n'est-il pas clair ? Si l'Autorité palestinienne est si désireuse de créer un État indépendant – et j'invite les membres à s'en souvenir demain – pourquoi y a-t-il encore des camps de réfugiés sur son territoire ? Si la création d'un État était véritablement l'objectif des Palestiniens, ces descendants de réfugiés de deuxième, de troisième, voire de quatrième génération vivraient dans des villes palestiniennes ordinaires et non dans des camps.

Malheureusement, ce n'est pas l'objectif des Palestiniens. Leur objectif demeure l'anéantissement d'Israël. L'une de leurs armes consiste à inculquer le fait que les villes palestiniennes ne sont pas et ne seront pas leurs foyers permanents. Après tout, ce sont toujours des « réfugiés ». Leurs foyers, ce sont des villes israéliennes telles que Haïfa, Tibériade, Tsfat et bien d'autres.

Toutefois, ce complot visant à détruire l'État juif serait impossible sans l'aide de l'ONU et de son organisme destructeur, l'UNRWA, le plus grand défenseur au monde d'une solution à un seul État, un État palestinien du fleuve à la mer. Prenons le temps d'y réfléchir. Qu'est-ce qui différencie les descendants des réfugiés palestiniens de tous les autres réfugiés ? Pourquoi doit-il y avoir un organisme des Nations Unies distinct pour les réfugiés palestiniens, alors que tous les autres réfugiés de Syrie, du Soudan, d'Ukraine – qui se comptent par millions – ou d'Afghanistan dépendent uniquement du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ? Pour eux, cela suffit.

Pourquoi, dès lors qu'il s'agit de Palestiniens, le statut de réfugié est-il héréditaire ? J'invite chacun et chacune à y réfléchir honnêtement. Aucun autre groupe

de réfugiés ne peut transmettre son statut de réfugié à ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants à perpétuité. Et aucun autre réfugié ne reste un réfugié lorsqu'il obtient la nationalité d'un autre pays. Ce n'est pas le cas des Palestiniens. Il y a aujourd'hui des Palestiniens qui possèdent des passeports jordaniens, américains ou suédois et dont les arrière-grands-parents ont quitté Israël en 1948. Pourtant, à ce jour, ils restent inscrits sur les listes de l'UNRWA en tant que réfugiés palestiniens. C'est absurde.

Soit dit en passant, Mohamed Hadid, le père des mannequins Bella et Gigi Hadid, vit actuellement en Californie. Je crois qu'il est milliardaire, mais il a toujours le statut de réfugié, selon l'UNRWA. Cela ne s'invente pas. Pourquoi l'objectif premier de l'UNRWA n'est-il pas d'installer les réfugiés ?

Ce système dysfonctionnel n'a d'équivalent nulle part ailleurs dans le monde et est un élément fondamental du problème. En défendant un organisme qui préserve les camps de réfugiés et le statut de réfugié près de 80 ans après la guerre, l'ONU ne fait que perpétuer le conflit. Quelle réussite ! L'UNRWA continue de bercer les Palestiniens de l'illusion que le monde soutient leur revendication de retour, que tant que les premiers réfugiés, ainsi que leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ne seront pas retournés là où ils vivaient avant de déclencher la guerre en 1948, en violation de la résolution 181 (II) de l'Assemblée générale, ils seront toujours exclus de la société et resteront à jamais considérés comme des réfugiés.

De fait, au Liban par exemple, les réfugiés palestiniens subissent un traitement proche de l'apartheid. Ils souffrent d'un accès limité à la santé publique, à l'éducation et aux services sociaux et sont confrontés à des restrictions importantes de leur droit au travail et à la propriété. Il s'agit non seulement d'un apartheid dans la pratique, mais aussi d'un apartheid facilité par l'ONU, puisqu'ils vivent dans des camps de l'ONU. Sans l'absurde statut de réfugié héréditaire alimenté par l'UNRWA aujourd'hui, les réfugiés palestiniens au Liban seraient des citoyens libanais, et non une minorité victime de discrimination. Et plus le temps passe, plus ce problème s'aggrave. Plus de « réfugiés » signifie plus de services, plus d'aide, plus de personnel, un budget plus important. Ce n'est pas une pratique viable. Je demande aux membres : que feront-ils tous dans 50 ans s'il n'y a toujours pas de paix ? Le budget de l'UNRWA dépassera les 3 milliards de dollars. Quand les membres commenceront-ils à envisager de réduire le problème au lieu de le maintenir en vie et de le laisser s'aggraver ? Malheureusement, ils administrent de l'aspirine à un corps contaminé par des cellules cancéreuses.

L'ONU et ses organes ont été créés pour collaborer avec les entités respectueuses de la loi, pour travailler main dans la main avec les gouvernements et les organisations non gouvernementales. Mais l'ONU n'est pas équipée pour collaborer avec des organisations terroristes. Le Hamas a vu cette faiblesse et l'a rapidement exploitée. Le Hamas s'est vu offrir, sur un plateau d'argent, un organisme des Nations Unies doté d'un budget immense et d'une légitimité mondiale, et l'UNRWA a été totalement infiltré par le Hamas. Aujourd'hui, à Gaza, l'UNRWA est le Hamas, et le Hamas est l'UNRWA. L'UNRWA est devenu un élément essentiel de la machine de guerre terroriste de Gaza. Israël a partagé des preuves démontrant que 17% des employés de l'UNRWA à Gaza sont membres de groupes terroristes et que 50% des employés de l'UNRWA ont un parent au premier degré qui fait partie d'une organisation terroriste. Les terroristes du Hamas occupent également des postes clés au sein de l'UNRWA, et 18 directeurs d'école de l'UNRWA à Gaza sont des terroristes actifs du Hamas. Essayons d'imaginer l'éducation que reçoivent les enfants de Gaza, alors que leur directeur est un jihadiste génocidaire. Mais pour certains membres, le Hamas n'est pas une organisation terroriste, je ne suis donc pas sûr de pouvoir les convaincre.

L'UNRWA ayant été infiltré par des terroristes à tous les niveaux, il ne faut pas s'étonner qu'une si grande partie de l'aide de l'UNRWA soit détournée des civils pour être redirigée vers les terroristes. En plus d'employer des terroristes, l'infrastructure de l'UNRWA est également exploitée par les terroristes. Une base de commandement et un centre de données du Hamas ont récemment été installés sous le siège de l'UNRWA, et ils étaient directement connectés à l'alimentation électrique de l'UNRWA. Des tunnels terroristes ont été découverts sous les installations de l'UNRWA – l'ONU l'a reconnu – et plus de 30 de ces installations abritaient des armes et des infrastructures terroristes. Mais, au lieu d'assumer la responsabilité de la militarisation de l'UNRWA, le Commissaire général Lazzarini a décidé d'affirmer qu'il n'avait pas connaissance de l'emprise du Hamas sur l'Office dont il a la charge. Je suis désolé, mais c'est tout simplement faux. Depuis des années, Israël met au jour des tunnels creusés par les terroristes sous les écoles de l'UNRWA et fournit des preuves de l'exploitation de l'UNRWA par le Hamas. C'est ce que je lui ai dit lorsque nous nous sommes rencontrés. Nous avons imploré M. Lazzarini et le Secrétaire général de procéder à une fouille complète de toutes les installations de l'UNRWA il y a trois ans à Gaza. Or, non seulement ils ont refusé, mais ils ont aussi choisi de faire l'autruche et de fermer les yeux sur la réalité.

Le massacre du 7 octobre est l'incarnation du prétendu droit au retour des Palestiniens. C'est exactement

comme cela qu'ils l'entendent, mais il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi. Il existe d'autres options que l'UNRWA, notamment des organisations non gouvernementales et d'autres organismes des Nations Unies. Israël ne peut pas et ne veut pas permettre à l'UNRWA de continuer à fonctionner à Gaza comme par le passé. Je le répète : il existe d'autres options que l'UNRWA, et il appartient aux membres de décider si elles peuvent réussir.

Nous ne sommes plus en 1948. Israël ne va pas disparaître. Israël restera l'État juif et les Palestiniens ne pourront jamais revenir en arrière. L'histoire ne sera pas réécrite. Si je le sais et si les membres le savent, les Palestiniens, eux, l'ignorent encore tragiquement. Et s'ils ne le savent pas, c'est parce que les membres continuent de financer l'UNRWA et d'alimenter l'idée démente et perverse d'inonder Israël de millions de descendants de réfugiés palestiniens. L'UNRWA leur donne l'espoir destructeur qu'Israël peut être anéanti. Le temps est venu de cesser de financer l'UNRWA.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la Jordanie.

M. Safadi (Jordanie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir donné suite à la demande de la Jordanie de tenir cette séance spéciale sur l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

Gaza meurt de faim. Sa population de 2,3 millions d'habitants est confrontée à la famine à cause d'Israël, qui utilise la famine comme une arme, en violation du droit international, au mépris de la volonté collective du monde exprimée dans les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité et au mépris total des valeurs humaines. La souffrance est indescriptible. Un seul organisme dispose des connaissances, des capacités et de l'infrastructure nécessaires pour y remédier : c'est l'UNRWA, l'épine dorsale des efforts humanitaires dans la bande de Gaza. Israël veut le briser ; il ne faut pas le laisser faire. L'UNRWA mérite l'appui des membres, car lui seul a la capacité d'aider véritablement les Palestiniens affamés de Gaza et de fournir des services vitaux aux réfugiés palestiniens dans ses cinq zones d'opération. L'UNRWA mérite le respect des membres pour les sacrifices qu'il a consentis afin que les Palestiniens de Gaza ne meurent pas de faim. Au total, 178 membres du personnel de l'UNRWA sont tombés sous les balles ou les bombes israéliennes, et nous renouvelons nos plus sincères condoléances à M. Lazzarini : nous sommes de tout cœur avec les victimes et leurs familles.

Le peu d'aide qu'Israël autorise à entrer dans la bande de Gaza n'est pas distribué efficacement, car Israël empêche l'UNRWA de remplir le mandat que l'ONU lui a confié. L'Organisation des Nations Unies représente le monde entier, tous les pays du monde. Par conséquent, lorsque l'ONU prend une décision, c'est le monde qui décide, ce sont les pays Membres de l'Organisation des Nations Unies qui décident. S'attaquer à l'ONU, c'est s'attaquer à l'ensemble de la communauté internationale, au droit international et au système multilatéral que nous appuyons tous et pour la préservation duquel l'ONU a été créée. Des enfants meurent parce que l'UNRWA et d'autres organismes d'aide n'ont pas le droit de les aider à Gaza. Certains de ceux qui ont essayé ont été tués de sang-froid par les forces d'occupation israéliennes. Même après le tollé mondial suscité par l'assassinat des travailleurs humanitaires de World Central Kitchen, Israël a pris pour cible une équipe de l'UNICEF, qui a miraculeusement échappé à la mort. Il n'y a pas eu d'enquête indépendante sur ces crimes, ni d'effort pour imposer une enquête indépendante sur ces crimes commis de sang-froid au vu et au su de tous.

La vérité est une autre victime de l'agression israélienne à Gaza. L'idée que le monde se fait de l'Office ne doit pas être façonnée par la campagne de désinformation menée par le Gouvernement israélien contre l'UNRWA, ses mensonges, sa déformation de l'histoire et du présent, mais au contraire par le travail essentiel que l'Office accomplit, son engagement en faveur des valeurs de l'ONU, ses sacrifices et le dévouement de son personnel. Israël a porté des accusations contre 12 des 13 000 membres du personnel de l'UNRWA à Gaza. L'Office a agi de manière responsable. L'ONU a licencié ces membres du personnel avant même qu'une enquête ne soit ouverte. L'Office a accueilli favorablement une enquête indépendante, dirigée par l'ancienne Ministre française des affaires étrangères, Catherine Colonna, et a pleinement coopéré avec elle. L'ONU a également ouvert sa propre enquête interne sur ces allégations. L'UNRWA n'a rien à cacher. Il a assumé ses responsabilités. Il s'est engagé à prendre des mesures pour remédier à tout manquement et à toute lacune, s'il y en a.

Néanmoins, la chasse aux sorcières menée par Israël contre l'Office se poursuit. Cette chasse aux sorcières a commencé bien avant que les allégations contre les 12 membres de son personnel ne soient formulées. L'Office est la cible d'une campagne d'assassinat politique depuis des années. Israël veut tuer l'UNRWA et ce qu'il représente. L'objectif de cette attaque contre l'UNRWA est de tuer les droits des réfugiés palestiniens, de tuer la question palestinienne et de tuer le débat sur le fait qu'il y a une occupation illégale et inhumaine qui doit cesser. Israël n'y parviendra pas.

L'UNRWA doit être protégé aujourd'hui, de la même manière qu'il l'a été par le passé, car l'UNRWA représente une lueur d'espoir au milieu des souffrances qu'Israël a infligées aux réfugiés palestiniens. Il a donné de l'espoir et un accès à l'éducation et à des possibilités aux réfugiés palestiniens au Liban, en Syrie et en Jordanie. Environ 5,6 millions de réfugiés comptent sur l'UNRWA pour leur donner cet espoir. Pour eux, l'UNRWA est le symbole que le monde se soucie toujours de leur sort et qu'il tient toujours à réparer l'injustice historique dont ils ont été victimes.

Plus de 300 000 élèves fréquentaient les écoles de l'UNRWA à Gaza avant que l'agression israélienne n'oblige ces écoles, du moins celles qu'elle n'a pas détruites, à devenir des abris surpeuplés pour des centaines de milliers parmi les 1,7 million de Palestiniens qui ont été déplacés de Gaza, toujours à cause de cette agression. Des centaines de milliers d'autres en Cisjordanie, en Syrie et au Liban seraient privés de leur droit à l'éducation et aux soins médicaux sans l'UNRWA. Plus de 100 000 garçons et filles parmi les 2,3 millions de réfugiés palestiniens en Jordanie sont scolarisés dans les écoles de l'UNRWA. Aucun autre organisme ne peut faire ce que fait l'UNRWA.

L'UNRWA est né de la Nakba de 1948, lorsqu'Israël a chassé des centaines de milliers de Palestiniens de leurs foyers sur leur terre ancestrale. L'ONU a créé l'UNRWA en tant qu'entité à vocation temporaire chargée de s'occuper des réfugiés jusqu'à ce qu'ils puissent rentrer chez eux. Ils ne sont pas rentrés chez eux. En 1967, d'autres Palestiniens sont venus les rejoindre dans cette situation de déplacement. Le sort tragique des réfugiés persiste. L'UNRWA doit rester en place – c'est une évidence, tout simplement. Il s'agit d'une simple obligation juridique, morale et humaine. L'UNRWA doit continuer de s'acquitter de son mandat jusqu'à ce que la question des réfugiés soit résolue, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes de l'ONU, qui défendent leur droit au retour et à l'indemnisation, et dans le contexte d'une solution globale au conflit. On ne pourra parvenir à cette solution que si le cancer, le mal, qu'est l'occupation prend fin et si les Palestiniens peuvent vivre dans la dignité et la liberté dans leur propre État indépendant et souverain, sur leur terre ancestrale.

L'UNRWA est indispensable. Il est irremplaçable. Il est plus nécessaire que jamais, car des enfants meurent littéralement de faim et de déshydratation dans l'enfer de douleur, de mort et de souffrance que la guerre israélienne a créé à Gaza. La guerre contre Gaza doit cesser, et elle cessera. Et lorsqu'elle cessera, le monde verra la réalité inhumaine qu'Israël a imposée à Gaza et qu'il a en grande partie dissimulée aux yeux du monde en interdisant aux journalistes d'entrer dans la bande de Gaza pour recueillir et publier des informations sur ces destructions. Lorsque

cela se produira, lorsque le monde pourra réellement voir l'ampleur des destructions, des morts et des souffrances qu'Israël a infligées à Gaza, le monde comprendra encore plus à quel point il a besoin de l'UNRWA et à quel point l'UNRWA joue un rôle vital.

Nous remercions tous nos partenaires qui continuent d'aider l'UNRWA. Nous les exhortons tous à protéger l'UNRWA aujourd'hui, comme ils l'ont fait par le passé. Nous leur demandons de le soutenir financièrement et politiquement, car soutenir l'UNRWA, c'est soutenir la stabilité régionale. Sauver l'UNRWA, c'est sauver des vies, sauver l'espoir et se placer du côté de la justice et du droit des Palestiniens à vivre dans la dignité, dans la liberté et à l'abri de la peur, des intimidations, des privations et de l'oppression de n'avoir aucun espoir que leur situation s'améliorera un jour, alors qu'ils voient leurs proches à Gaza qui se font tuer et en Cisjordanie qui sont victimes de toutes sortes d'oppressions, d'attaques, du terrorisme des colons, de la confiscation de leurs terres et de l'implantation de colonies de peuplement là où se trouvaient leurs maisons et leurs exploitations agricoles. Tout cela doit cesser. Ce n'est qu'à cette condition que le Moyen-Orient connaîtra la paix qu'il mérite, et ce n'est que quand le peuple palestinien recouvrera ses droits que les Palestiniens, les Israéliens et nous tous et toutes vivrons en paix.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Türkiye.

M. Yıldız (Türkiye) (*parle en anglais*) : Pour commencer, nous tenons à remercier la présidence maltaise et la Jordanie pour la tenue de cette séance, qui arrive à point nommé. J'exprime également ma gratitude au Commissaire général Lazzarini pour son exposé et je salue les efforts qu'il déploie pour exécuter le mandat de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) dans des circonstances extrêmement difficiles. Il a décrit très bien et très clairement la situation sur le terrain, et il a également révélé que certains appels subversifs concernant l'UNRWA sont mal intentionnés, et malheureusement, la déclaration du représentant d'Israël le confirme.

À l'heure où nous parlons, les souffrances dans les territoires palestiniens occupés ont atteint des niveaux sans précédent. La Cisjordanie est soumise à d'énormes tensions, en raison des actes de violence commis par les colons et de l'intensification des atrocités israéliennes contre le peuple palestinien. Les activités illégales de peuplement, les démolitions de maisons, les expulsions forcées et les confiscations de terres font partie du quotidien. Depuis le 7 octobre de l'année dernière, 7 000 personnes ont été arrêtées sans raison valable. La bande de Gaza est confrontée à la plus

grande catastrophe d'origine humaine des temps modernes. Des destructions et des massacres sans précédent ont lieu sous nos yeux. C'est affligeant et à fendre le cœur. Le bilan humain dépasse de loin le nombre de victimes déclarées. Des personnes meurent de faim. La violence et le cercle vicieux d'humiliations et d'appauvrissement engendreront une génération perdue. C'est une insulte à notre humanité.

Les résolutions du Conseil de sécurité exigeant un cessez-le-feu immédiat et l'ordonnance en indication de mesures conservatoires rendue par la Cour internationale de Justice n'ont pas été mises en œuvre. Le droit international est violé de manière éhontée. Dans ce contexte douloureux, l'UNRWA brille comme une lueur d'espoir pour le peuple palestinien, et en fait, pour nous tous. Avec abnégation, les membres du personnel de l'UNRWA distribuent des vivres, enseignent et fournissent de services médicaux et sociaux, entre autres tâches essentielles, alors que leur vie est menacée. Entre-temps, plus de 200 membres du personnel des Nations Unies à Gaza ont été tués par des attaques israéliennes. Pourtant, le Gouvernement israélien poursuit sa campagne de diffamation visant à discréditer l'Office, bien que ses allégations n'aient pas été corroborées.

L'UNRWA a été créé comme une entité à vocation temporaire par l'Assemblée générale lorsque son mandat a été mis en œuvre pour la première fois en 1949, à la suite des déportations massives des Palestiniens de leur patrie. Par conséquent, l'UNRWA représente le droit au retour et à la dignité. L'UNRWA nous montre que la question palestinienne est toujours là et qu'elle doit être réglée équitablement. L'UNRWA incarne la responsabilité politique, juridique, humanitaire et morale de la communauté internationale jusqu'à ce qu'une solution juste basée sur la vision de deux États se concrétise.

L'appui de la Türkiye à l'UNRWA est solide et inébranlable. Nous appelons tous les États Membres à veiller à ce que l'UNRWA puisse poursuivre ses activités, qui sont indispensables. La Türkiye, qui préside le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'UNRWA et qui contribue régulièrement au financement de l'UNRWA, continuera à tout mettre en œuvre pour contribuer à l'action inestimable de l'Office.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Arabie saoudite.

M. Alwasil (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États arabes.

Je tiens tout d'abord à exprimer mes sincères remerciements et ma reconnaissance à la présidence maltaise du Conseil de sécurité pour avoir répondu à l'initiative du

Royaume hachémite de Jordanie et organisé la présente séance au niveau ministériel afin d'appuyer l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et de discuter des difficultés auxquelles il est confronté en cette période critique. Nous tenons également à remercier le Commissaire général de l'UNRWA, M. Philippe Lazzarini, ainsi que tout le personnel de l'Office et les personnes travaillant dans le domaine humanitaire en général. Nous saluons leur rôle héroïque. Les peuples du monde apprécient à leur juste valeur les efforts considérables qu'ils déploient pour porter secours à la population gazaouite. Nous saluons également le courage dont ils font preuve dans l'accomplissement de leur noble devoir humanitaire, et nous sommes conscients de l'énorme douleur qu'ils éprouvent en raison de la perte de leurs collègues qui ont été tués par la machine de guerre israélienne alors qu'ils assumaient leur rôle héroïque en venant en aide à la population touchée de Gaza. Nous avons tous vu le sang du personnel de l'UNRWA se mêler à celui de civils innocents et non armés alors que l'armée d'occupation israélienne a tué plus de 176 employés de l'UNRWA depuis le début de l'agression israélienne contre la bande de Gaza.

Depuis le début de l'agression israélienne contre la bande de Gaza il y a plus de six mois, le Conseil de sécurité demeure incapable de protéger les civils, les enfants et les femmes contre la mort, la faim et la maladie, en raison du parti pris manifeste en faveur de l'agresseur, qui a entraîné plus de 33 000 martyrs et plus de 72 000 blessés, pour la plupart des femmes et des enfants. Le deux poids, deux mesures et l'intransigeance flagrante d'Israël continuent de nuire aux civils innocents, qui subissent des bombardements, la maladie et la famine. Comment pouvons-nous rester silencieux face à la politique de famine qui est adoptée contre la population innocente de Gaza ? Comment le blocus des livraisons d'aide humanitaire et les attaques contre des organismes humanitaires, qui sont bombardés et font l'objet de fausses accusations et allégations, pourraient-ils être justifiés ?

Depuis cette salle, nous appelons une nouvelle fois à la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 2712 (2023), 2720 (2023) et 2728 (2024). Nous demandons qu'un cessez-le-feu soit immédiatement instauré et que les forces d'occupation israéliennes soient contraintes de cesser de tuer des civils et de prendre pour cible les maisons, les infrastructures, les hôpitaux, les quartiers généraux pour l'aide humanitaire et le personnel de santé.

L'UNRWA a été créé par l'Organisation en 1949, par la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale, et les raisons

de sa création sont bien connues. Ces raisons sont toujours d'actualité, et le peuple palestinien est aujourd'hui encore soumis à des déplacements systématiques. L'UNRWA, l'organisation humanitaire qui vit la crise du peuple palestinien depuis plus de 70 ans, joue un rôle indispensable, car la situation des réfugiés palestiniens demeure inchangée. L'UNRWA est la planche de salut qui apporte de l'espoir à un peuple qui souffre et qui a été victime d'une situation épouvantable due au favoritisme politique et à l'horrible parti pris de certains pays qui soutiennent l'occupant.

L'Office n'est pas seulement une organisation humanitaire. Il a vécu avec le peuple palestinien, il a vécu sa Nakba et ses revers, à chaque instant et de génération en génération. Il a apporté un appui considérable à la population gazaouite au cours des épreuves qu'elle a récemment traversées. Il a appuyé plus de 2 millions de Palestiniens confrontés à la mort du fait des bombardements, de la maladie, de la faim et de la soif.

Nous soulignons une fois de plus qu'il n'y a pas d'autre option que l'UNRWA. C'est le seul organisme des Nations Unies qui dispose d'un tel niveau de capacités opérationnelles, ainsi que de telles compétences, d'une expérience aussi longue et d'une telle aptitude à entreprendre à la fois des tâches humanitaires et des tâches de développement à grande échelle. Son rôle ne se limite pas à l'aide et aux tâches humanitaires ; il apporte également sa contribution dans d'autres secteurs tels que l'éducation, les services de santé, les affaires culturelles et d'autres secteurs du développement, qui sont fondamentaux et indispensables.

Enfin, l'UNRWA et son personnel ont fait l'objet d'une campagne de diffamation féroce et injuste au cours des derniers mois. Cette campagne est sans précédent dans l'histoire des organisations internationales. Les allégations et les accusations sont lancées sans preuve et dans le seul but d'éliminer l'UNRWA. L'objectif est de tarir la seule source d'espoir pour les citoyens palestiniens. Des pressions sont également exercées sur les pays donateurs pour qu'ils cessent de financer l'UNRWA. Son siège, ses entrepôts, ses abris et son personnel sont pris pour cible. Les opérations de l'UNRWA sont également entravées en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est.

À cet égard, nous remercions tous les pays donateurs qui n'ont pas réagi à ces fausses allégations et qui n'ont pas suspendu leur aide à l'UNRWA. Ces pays ont eu à cœur, au fil des ans, de fournir l'appui nécessaire à l'UNRWA pour qu'il puisse continuer d'apporter son aide vitale aux réfugiés palestiniens et de contribuer à la stabilité de la région.

Le Groupe des États arabes appelle tous les pays qui ont suspendu leur aide à l'UNRWA à faire leur examen de conscience, en tant qu'êtres humains, à revoir leur position et à recommencer à financer l'Office. Il faut mettre fin à cette suspension pour sauver la vie de millions d'enfants, de femmes et de jeunes. Nous appelons les pays qui sont à l'origine des efforts déployés contre l'UNRWA à cesser de lancer leurs fausses accusations et à respecter le noble rôle de l'Office afin qu'il puisse continuer à protéger des millions de Palestiniens innocents dans l'ensemble de ses cinq zones d'opérations.

Pour terminer, nous réaffirmons le plein appui du Groupe des États arabes à l'UNRWA, et nous saluons le rôle important qu'il joue sous la direction de M. Philippe Lazzarini.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

M. Mahmoud (Égypte) (*parle en arabe*) : Nous remercions Malte d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui en réponse à l'initiative louable du Royaume hachémite de Jordanie, pays frère. Nous présentons nos sincères condoléances au Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour les 178 martyrs de l'Office qui sont tombés à ce jour en raison de l'agression israélienne contre la bande de Gaza, qui dure depuis six mois et qui est menée en violation du droit international et des résolutions de l'ONU. Le siège et le personnel de l'UNRWA sont délibérément pris pour cible par l'armée israélienne.

Philippe Lazzarini et tout le noble personnel de l'UNRWA méritent notre pleine reconnaissance et notre respect. Ce sont des héros, car leur courage et leur dévouement dans des conditions difficiles leur ont permis d'accomplir un travail admirable, que nous respectons au plus haut point. En outre, ils ont accompli tout cela alors qu'ils étaient la cible d'attaques israéliennes qui ont tué leurs collègues et des membres de leurs familles. Les efforts diffamants visant à salir le nom de l'Office resteront à jamais gravés dans nos mémoires en lettres brillantes.

L'Égypte appelle une nouvelle fois à un cessez-le-feu immédiat et à la protection des civils et des travailleurs humanitaires, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. L'Égypte condamne également le fait qu'Israël continue de tuer des employés de l'UNRWA et de détruire délibérément ses installations. C'est une situation grave et sans précédent parce qu'il s'agit d'une guerre menée contre un organisme des Nations Unies, ce qui aura de graves répercussions sur la sécurité du personnel des Nations Unies dans d'autres zones de conflit à travers le monde.

L'Égypte appelle le Conseil de sécurité à adopter une position ferme afin de forcer Israël à mettre fin à ce comportement agressif. L'Égypte souligne également que l'UNRWA joue un rôle fondamental, exclusif, irremplaçable et immuable en aidant les réfugiés palestiniens, conformément à la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale de 1949, qui a porté création de l'Office. Le rôle joué par l'UNRWA n'est pas une faveur faite au peuple palestinien, mais plutôt une responsabilité de la communauté internationale en raison de la tragédie vécue par un peuple qui a été chassé de ses terres et privé de sa patrie et qui, après des décennies d'occupation injuste, cherche à créer un État indépendant sur les terres qui lui ont été volées.

Nous connaissons bien les véritables objectifs de la campagne tendancieuse lancée contre l'UNRWA. Elle vise à liquider la question des réfugiés palestiniens, pilier fondamental des questions relatives au statut final, dans une tentative d'éliminer les autres piliers et de mettre fin aux demandes légitimes du peuple palestinien. Nous devons tous nous opposer à cette campagne injuste jusqu'à ce que les Palestiniens recouvrent leurs droits légitimes.

En ce moment le plus critique et le plus dangereux pour les réfugiés palestiniens au cours de ce siècle et alors que plus de 1,7 million de Palestiniens à Gaza sont confrontés aux problèmes posés par les déplacements forcés, l'Égypte appelle les pays qui ont suspendu leurs contributions au budget de l'UNRWA à rétablir le financement de l'Office.

L'Égypte rejette les justifications peu convaincantes avancées par certains de ces pays pour suspendre le financement de l'Office, dans le but d'apaiser Israël et en assimilant le bourreau à la victime. Les manquements individuels doivent être traités dans le cadre des lois et procédures applicables, sans politisation ni généralisation, et sans essayer de démanteler le rôle de l'Office ou de justifier les efforts visant à le liquider. Nous félicitons le Secrétaire général d'avoir lancé un processus d'enquête et d'établissement des faits et nous remercions les pays donateurs qui ont repris leur financement de l'UNRWA. Nous appelons les autres pays donateurs à reprendre le financement de l'Office immédiatement et sans condition, voire à l'augmenter compte tenu de la situation humanitaire critique qui règne dans les territoires palestiniens.

Nous n'exagérons pas en disant que la suspension du financement de l'Office équivaut à faire pression sur le peuple palestinien dans le contexte de la crise actuelle et exacerbe d'autres crises existantes. L'Égypte appelle également à adopter une position ferme à l'égard d'Israël qui s'en prend de sang-froid au personnel de l'UNRWA et des Nations Unies.

Pour terminer, l'Égypte souligne que la seule solution à la crise que traversent actuellement l'UNRWA et les réfugiés palestiniens est le rétablissement du droit fondamental du peuple palestinien de vivre dans la liberté et la dignité au sein d'un État indépendant, sur la base des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. En attendant que cette solution se concrétise, l'UNRWA doit être soutenu et protégé afin qu'il puisse remplir son rôle.

Je répète à M. Lazzarini et à tous nos chers collègues de l'UNRWA qu'ils ne sont pas seuls face à ces défis et qu'ils ont tous nos remerciements et notre appréciation.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Aldahhak (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Nous vous remercions, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance. Nous remercions également M. Philippe Lazzarini, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), de son exposé important.

La délégation de mon pays s'associe à la déclaration faite par le Représentant permanent du Royaume d'Arabie saoudite au nom du Groupe des États arabes et voudrait souligner les points suivants à titre national.

Il y a 75 ans, l'Assemblée générale a créé l'UNRWA pour fournir des soins et un appui aux réfugiés palestiniens qui ont été contraints de fuir leurs foyers et leur patrie à cause des massacres brutaux commis par Israël et des actes terroristes perpétrés par la Haganah, le gang Stern et d'autres gangs. Ils ont trouvé refuge dans d'autres parties des territoires palestiniens ou dans les pays arabes voisins, y compris mon pays, la Syrie.

Depuis lors, les autorités d'occupation israéliennes ont poursuivi leurs politiques agressives à l'égard des pays et des peuples de la région, commettant les crimes et les massacres les plus odieux, dont le plus récent est le génocide qui se poursuit depuis plus de six mois contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza. Elles prennent également pour cible tous ceux qui viennent en aide au peuple palestinien, y compris le personnel humanitaire et médical, ainsi que les journalistes qui recueillent des informations sur les crimes de l'occupation israélienne et les souffrances des Palestiniens.

Les souffrances du peuple palestinien sont exacerbées par les tentatives de liquidation de l'UNRWA par Israël et ses alliés, qui prétendent à tort qu'Israël est la seule démocratie du Moyen-Orient et qui couvrent ses crimes. L'ONU a adopté des centaines de résolutions sur le conflit

israélo-arabe, mais elles n'ont pas été mises en œuvre en raison du parti pris flagrant des administrations successives des États-Unis et d'autres États coloniaux occidentaux et du soutien illimité qu'ils ont apporté à l'entité d'occupation.

Cela a été clairement démontré une fois de plus lorsque l'Administration des États-Unis a empêché à plusieurs reprises le Conseil de sécurité d'adopter une résolution claire appelant à un arrêt immédiat et permanent de l'agression israélienne. Elle a exercé son droit de veto à quatre reprises à cette fin, et immédiatement après l'adoption de la résolution 2728 (2024) par le Conseil, a annoncé que la résolution n'était pas contraignante et n'imposait aucune nouvelle obligation aux parties. Il s'agit là d'une expression flagrante de sélectivité et de deux poids, deux mesures en ce qui concerne les résolutions des organes de l'ONU. Cela donne également plus de temps à Israël pour poursuivre son génocide contre le peuple palestinien, ainsi que ses actes d'agression et ses tentatives d'escalade de la situation dans la région par ses attaques répétées contre les territoires de mon pays et d'autres pays arabes.

La délégation de mon pays souligne le rôle vital et indispensable que joue l'UNRWA s'agissant d'apporter une assistance au peuple palestinien. Nous condamnons le fait qu'Israël ait pris pour cible et tué délibérément et systématiquement plus de 230 employés de l'UNRWA et d'autres organismes des Nations Unies, ainsi que des travailleurs humanitaires, qui ont tous perdu la vie à cause de l'agression barbare d'Israël contre Gaza. La délégation de mon pays présente ses condoléances au Commissaire général de l'UNRWA et aux familles des victimes, et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Mon pays, la Syrie, rejette catégoriquement toute tentative visant à saper le rôle et le mandat de l'UNRWA afin de servir les intérêts de l'occupation israélienne, qui cherche à liquider la question palestinienne, y compris le droit au retour. La Syrie exhorte les pays donateurs qui ont suspendu leur financement à l'Office à revenir sur cette décision et à reprendre leur financement dès que possible, afin d'assurer un financement adéquat, durable et prévisible à l'Office, pour qu'il puisse continuer d'apporter son appui au peuple palestinien dans sa patrie et dans les pays d'accueil, y compris la Syrie, qui accueille des centaines de milliers de frères et sœurs palestiniens.

La Syrie réaffirme son soutien au peuple palestinien frère dans le combat qu'il mène pour libérer ses territoires occupés et créer un État souverain et indépendant, avec Jérusalem pour capitale. Nous soulignons la nécessité de mettre immédiatement fin à l'agression israélienne, de

garantir l'acheminement d'une aide humanitaire urgente et en quantité suffisante à la population de Gaza, d'empêcher les déplacements forcés et de veiller à ce qu'Israël et ses alliés répondent de leurs actes et ne restent pas impunis. La Syrie continuera d'appuyer la demande d'admission de l'État de Palestine à l'Organisation des Nations Unies en tant que Membre à part entière.

Pour terminer, la Syrie met en garde contre les répercussions catastrophiques des agressions israéliennes répétées contre nos territoires. De tels actes constituent une menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales, et nous demandons au Conseil de sécurité de prendre d'urgence des mesures pour y mettre fin et veiller à ce qu'ils ne se répètent pas.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Lambrinidis.

M. Lambrinidis (*parle en anglais*) : L'Union européenne reste gravement préoccupée par la crise humanitaire dévastatrice à Gaza. Nous réitérons notre appel au plein respect du droit international humanitaire par toutes les parties. En particulier, nous voudrions insister à nouveau sur la nécessité d'une pause humanitaire immédiate menant à un cessez-le-feu durable et à l'instauration d'un accès humanitaire sûr, sans entrave et continu à toute la bande de Gaza. Les travailleurs humanitaires ne doivent jamais être pris pour cible. Nous présentons nos condoléances aux proches de tous les travailleurs humanitaires tués à Gaza, y compris les membres du personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et d'autres organismes des Nations Unies ainsi que le personnel d'organisations internationales et locales.

Comme l'a récemment déclaré M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, les six derniers mois de guerre à Gaza sont une trahison faite à l'humanité. Pour faire face à la famine imminente à Gaza, il est urgent d'adopter une approche globale combinant l'action politique, le strict respect du droit international humanitaire, un accès humanitaire durable et sans entrave pour l'acheminement de l'aide et l'accès commercial, ainsi que le rétablissement des services essentiels. Cette approche globale doit être coordonnée et bien menée. L'Union européenne est fermement convaincue que l'UNRWA est l'épine dorsale de toute intervention humanitaire efficace à Gaza. Le rôle de l'UNRWA est irremplaçable. L'Office est la principale bouée de sauvetage humanitaire des enfants, des femmes et des hommes palestiniens qui dépendent d'une assistance vitale.

Nous apprécions les mesures prises dans le cadre de l'enquête menée par le Bureau des services de contrôle interne

pour faire la lumière sur les graves allégations formulées contre quelques employés de l'UNRWA, et nous félicitons l'ONU d'avoir créé un groupe d'examen indépendant, dirigé par Catherine Colonna, pour déterminer si l'Office fait tout ce qui est en son pouvoir pour respecter le principe de neutralité et répondre aux allégations. D'après les résultats préliminaires, nous restons convaincus que l'UNRWA joue un rôle essentiel dans l'acheminement de l'aide dont la population de Gaza a désespérément besoin. Nous sommes heureux que de nombreux donateurs qui avaient initialement suspendu leur financement aient repris leur soutien à l'UNRWA, sur la base des résultats de ces évaluations.

En tant que donateur humanitaire de longue date, l'Union européenne continuera à coopérer étroitement avec l'ONU, y compris l'UNRWA et les partenaires humanitaires dans la région, conformément aux principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Avec plus d'un million de Palestiniens déplacés de force et alors que les hostilités se poursuivent, l'UNRWA est plus que jamais nécessaire pour venir en aide aux Palestiniens de Gaza, ainsi que pour fournir une assistance et des services sociaux en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban et en Syrie.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Luxembourg.

M. Maes (Luxembourg) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance d'information du Conseil de sécurité. Je tiens également à remercier le Commissaire général Philippe Lazzarini de son exposé et à lui témoigner toute notre confiance dans la façon dont il dirige l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) en cette période difficile.

J'ai l'honneur de parler au nom de la Belgique, de l'Irlande, de Malte, de la Norvège, du Portugal, de la Slovaquie, de l'Espagne et de mon pays, le Luxembourg.

Nous restons fermement attachés au travail de l'UNRWA. Cet attachement est ancré dans notre reconnaissance du travail indispensable que l'Office accomplit depuis 75 ans et du rôle unique au monde qu'il joue en fournissant une aide aux Palestiniens à Gaza, en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, ainsi qu'en Jordanie, en Syrie et au Liban.

La présente séance est une occasion importante de rappeler la contribution essentielle de l'UNRWA à la paix et à la sécurité internationales et de formuler des stratégies pour surmonter les obstacles qui empêchent l'UNRWA de mener ses opérations humanitaires et de développement humain de manière efficace.

L'Assemblée générale a renouvelé pour la dernière fois le mandat vital de l'UNRWA en décembre 2022 (voir A/77/PV.52), affirmant la nécessité que l'Office poursuive son travail. Nous soutenons fermement ce mandat, qui n'a jamais été aussi important.

Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes conscients du travail qu'accomplit l'UNRWA en vue d'atténuer les souffrances des réfugiés palestiniens, pour qui il est d'une importance vitale. L'Office contribue à la protection des réfugiés palestiniens, à la fois en fournissant des services et en défendant leurs droits auprès des parties prenantes concernées.

Nous sommes extrêmement préoccupés par les efforts visant à remettre en question le rôle de l'UNRWA et à l'empêcher de faire son travail. L'UNRWA reste l'épine dorsale de l'intervention humanitaire à Gaza. Il joue un rôle absolument essentiel pour faire en sorte que les résolutions adoptées par le Conseil en vue d'accroître considérablement l'aide humanitaire acheminée à Gaza, à savoir les résolutions 2712 (2023), 2720 (2023) et 2728 (2024), puissent être mises en œuvre. En outre, il est un pilier de la stabilité régionale et une lueur d'espoir pour des millions d'enfants, de femmes et d'hommes palestiniens. Il doit rester en place et mériter notre soutien collectif continu dans l'attente d'une solution politique.

Nous reconnaissons une fois de plus que de nombreux membres du personnel de l'UNRWA ont payé le prix ultime dans l'exercice de leurs fonctions vitales. Nous rendons hommage à toutes les vies qui ont été perdues et nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles. Les travailleurs humanitaires, y compris les membres du personnel de l'UNRWA et ceux qui leur fournissent de l'aide, apportent une assistance vitale dans des conditions intolérables. Ces travailleurs doivent être protégés, conformément au droit international humanitaire.

L'UNRWA et tous les acteurs humanitaires ont besoin d'un accès humanitaire complet, rapide, sûr, sans entrave et à grande échelle à toute la bande de Gaza et à la Cisjordanie. Il est essentiel que les restrictions israéliennes et les obstacles arbitraires qui entravent l'action de l'UNRWA et d'autres groupes humanitaires soient immédiatement levés afin d'assurer l'acheminement d'une aide dont la population a cruellement besoin.

Nous soutenons pleinement les réponses rapides du Secrétaire général et du Commissaire général aux graves allégations formulées contre 12 employés de l'UNRWA, sur les quelque 13 000 qui travaillent à Gaza, notamment par l'intermédiaire du Bureau des services de contrôle interne et du processus d'examen indépendant, et nous leur faisons confiance. Nous attendons avec impatience

le résultat final de ce processus important, qui doit être publié prochainement, et nous appelons de nouveau toutes les parties à coopérer pleinement. Nous sommes certains que l'examen indépendant peut contribuer à renforcer la transparence et la responsabilité de l'UNRWA.

Les combats à Gaza doivent cesser immédiatement. Il est impératif qu'Israël et les autres acteurs s'abstiennent de toute nouvelle escalade. Il faut instaurer un cessez-le-feu immédiat et un accès total, sûr et sans entrave à l'aide humanitaire. À cet égard, nous appelons à la mise en œuvre immédiate des résolutions 2712 (2023), 2720 (2023) et 2728 (2024). Nous demandons également la mise en œuvre immédiate des ordonnances en indication de mesures conservatoires rendues par la Cour internationale de Justice le 26 janvier et le 28 mars.

Nous tenons à renouveler notre condamnation des attaques barbares perpétrées le 7 octobre par le Hamas et nous appelons une fois de plus à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages.

La crise humanitaire à Gaza a pris une ampleur sans précédent et inhumaine. Plus de 33 000 personnes, principalement des femmes et des enfants, ont été tuées et de nombreuses vies sont en jeu. La population a désespérément besoin de produits de première nécessité, à savoir de la nourriture, de l'eau potable, des installations sanitaires, des abris, des médicaments et des fournitures médicales. Les gens ont été poussés au-delà de toutes les limites humaines. Plus de 85 % des habitants de Gaza ont été forcés de quitter leurs maisons et déplacés à plusieurs reprises. Une famine provoquée par le conflit est imminente, avec 1,1 million de personnes confrontées à un niveau catastrophique d'insécurité alimentaire.

La situation financière de l'UNRWA reste très préoccupante, sachant que les contributions de certains des principaux donateurs restent suspendues. À l'heure où Gaza est en proie à une catastrophe humanitaire aux proportions colossales, l'UNRWA, qui est de loin l'organisme le plus présent et le plus compétent, a besoin d'un financement prévisible et durable. Cette suspension continue du financement coûtera des vies et mettra en péril la capacité de l'UNRWA à contribuer à la stabilité régionale.

C'est pourquoi nous avons renforcé notre soutien à l'UNRWA. En tant que groupe de pays, nous avons fourni 100 millions de dollars à l'UNRWA depuis le début de l'année 2024. Nous appelons les donateurs actuels et les nouveaux donateurs potentiels à envisager d'accroître leur soutien à l'UNRWA.

Nous félicitons la Commission européenne d'avoir rapidement alloué 50 millions d'euros à l'Office, et nous

espérons que les fonds supplémentaires prévus pour cette année seront fournis sans retard inutile.

Pour conclure, nous réaffirmons notre ferme conviction que la seule solution à cette crise reste la mise en œuvre de la solution des deux États. C'est pourquoi nous appuyons tous les efforts, y compris au Conseil de sécurité, visant à rétablir un horizon politique qui conduira à un processus politique sous l'égide de l'ONU.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Liban.

M. Hachem (Liban) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance.

La délégation de mon pays s'associe à la déclaration faite par le représentant du Royaume d'Arabie saoudite au nom du Groupe des États arabes.

Nous tenons à remercier le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), M. Lazzarini, de son exposé qui démontre l'ampleur de la tragédie humanitaire qui frappe la population de Gaza et le rôle important joué par l'Office en tant qu'épine dorsale de l'action humanitaire, laquelle est indispensable tant dans la bande de Gaza que dans d'autres lieux qui accueillent des réfugiés.

Nous réaffirmons que la catastrophe humanitaire à Gaza a été provoquée par Israël, qui cherche à anéantir les conditions de vie élémentaires dans la bande de Gaza. Israël empêche et entrave l'acheminement des secours et des fournitures humanitaires aux civils dans l'ensemble de la bande de Gaza et empêche les organismes des Nations Unies, en particulier l'UNRWA, d'acheminer et de distribuer l'aide, notamment dans le nord de Gaza. Israël prend également pour cible, de manière répétée et délibérée, des dizaines d'installations de l'UNRWA protégées en vertu du droit international. Ainsi, des centaines de réfugiés ont été tués et des milliers de civils blessés. Cent soixante-dix-huit membres du personnel de l'UNRWA, un chiffre sans précédent, sont devenus des martyrs.

Israël tente de détourner l'attention de ses violations flagrantes du droit international à Gaza en lançant des campagnes systématiques et politisées visant à discréditer l'UNRWA et à ternir sa réputation. En conséquence, certains États ont gelé ou suspendu leur financement à l'Office, ce qui le déstabilise sur le plan financier et le mène dangereusement au bord du gouffre.

Les affirmations fallacieuses d'Israël ont incité un certain nombre d'États à suspendre leur financement.

Toutefois, nombre d'entre eux sont revenus sur leur décision. À cet égard, nous exhortons les autres États à faire de même et à reprendre le financement de l'Office, car la suspension des fonds a une incidence directe sur les Palestiniens de Gaza, déchirée par la guerre, qui souffrent de la famine et d'épidémies, ainsi que sur tous les réfugiés palestiniens en Palestine, en Jordanie, au Liban et en Syrie, qui dépendent de l'UNRWA pour les services de base, tels que l'éducation, les hospitalisations et l'aide à la subsistance.

Le Gouvernement israélien d'extrême droite tente de démanteler l'UNRWA afin de tuer la solution des deux États, objectif dont il ne se cache pas. De plus, ce gouvernement étend les colonies de peuplement, resserre l'étau sur les Palestiniens et rend leur vie quotidienne insupportable. C'est pourquoi la communauté internationale ne doit pas aider Israël dans ses entreprises destructrices. Au contraire, elle doit veiller à ce que l'UNRWA bénéficie d'un financement suffisant afin qu'il puisse s'acquitter de son mandat jusqu'à ce qu'une solution durable à la question de la Palestine soit trouvée, qu'un État palestinien indépendant soit créé et que le droit au retour soit respecté. Nous ne devons pas créer d'entités parallèles à l'UNRWA ni leur transférer les pouvoirs de l'Office.

Nous demandons à nouveau l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat, l'entrée sans entrave d'une aide humanitaire suffisante et la fin des déplacements forcés qui rappellent la tragédie de la Nakba de 1948.

Pour terminer, nous insistons sur le fait qu'investir dans l'UNRWA est dans notre intérêt commun, car l'Office contribue à bâtir un avenir meilleur pour le peuple palestinien. L'autre voie est celle du désespoir, qui ne fera qu'alimenter le cercle vicieux de la violence.

Nous rendons hommage à l'UNRWA et à son personnel et saluons le rôle qu'ils ont joué au fil des ans, ainsi que les efforts et les sacrifices considérables qu'ils ont consentis pour plus de 5 millions de réfugiés palestiniens. Nous rappelons que la communauté internationale a le devoir de financer l'Office. C'est le moins que nous puissions faire pour les Palestiniens.

Depuis 1948, le Liban accueille ses frères palestiniens et supporte le fardeau de la prise en charge des réfugiés par devoir humanitaire et moral et comme témoignage de notre solidarité fraternelle, en soutien à leur droit à un État palestinien. Le Liban est un grand défenseur des droits du peuple palestinien. Les Libanais adhèrent unanimement à deux constantes essentielles, à savoir le rejet de la réinstallation sous toutes ses formes et le droit sacré au retour des réfugiés palestiniens sur la terre de Palestine. Pour que chacun puisse jouir de la sûreté et de la sécurité,

nous devons revenir aux résolutions des organes de l'ONU et à une paix juste et globale. La Palestine doit être reconnue comme un État indépendant à l'intérieur des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. Ce n'est qu'alors que nous pourrions nous passer de l'UNRWA.

Aujourd'hui, j'ai entendu la déclaration ennuyeuse d'un représentant clownesque qui entendait insulter l'intelligence des membres, en déformant l'histoire et en dénaturant les faits. Il a accusé le Liban de mener une politique de discrimination raciale à l'égard des réfugiés palestiniens. Nous rappelons que le Liban a ouvert ses portes à ses frères palestiniens fuyant les terribles massacres commis par les bandes israéliennes à Deïr Yassin, Haïfa, Tantoura et dans d'autres villages et villes palestiniens, qui ont entraîné la mort de milliers de Palestiniens. Les victimes en ont plus qu'assez. Hélas, le tueur n'est jamais satisfait.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Danemark.

M^{me} Lassen (Danemark) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des cinq pays nordiques, à savoir la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et mon pays, le Danemark.

Je voudrais tout d'abord remercier le Commissaire général Lazzarini de son exposé détaillé et préoccupant.

Les pays nordiques sont vivement préoccupés par les immenses souffrances des civils et les pertes en vies humaines à Gaza, ainsi que par le terrible risque de famine causé par l'acheminement insuffisant de l'aide à Gaza depuis l'attaque déplorable du Hamas le 7 octobre. Nous déplorons également la mort de nombreux travailleurs humanitaires.

Collectivement, les pays nordiques figurent parmi les principaux donateurs de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), leurs contributions pour 2023 s'étant élevées à près de 130 millions de dollars. Les cinq pays nordiques ont tous déjà versé leurs contributions pour 2024.

Cependant, le financement de l'aide humanitaire ne peut se suffire à lui-même et n'a guère de sens si les conditions ne sont pas réunies pour que cette aide parvienne aux

populations touchées. Les procédures administratives, y compris les processus de vérification, doivent être rapides afin que le volume d'aide nécessaire puisse entrer le plus rapidement possible et que l'UNRWA soit en mesure de fournir des services essentiels et une aide vitale.

Un accès humanitaire complet, rapide, sûr et sans entrave dans l'ensemble de la bande de Gaza, par toutes les voies d'acheminement, est indispensable pour fournir à la population civile une aide vitale et des services de base à grande échelle. En outre, les travailleurs humanitaires doivent être protégés conformément au droit international humanitaire.

Il est important que l'UNRWA poursuive ses efforts pour rétablir la confiance dans l'Organisation. À la suite des récentes allégations graves formulées contre certains employés de l'Office, nous nous félicitons des mesures de suivi prises rapidement par le Secrétaire général et le Commissaire général de l'UNRWA.

Dans l'attente de la publication des conclusions de l'examen indépendant et de l'enquête du Bureau des services de contrôle interne, nous espérons que ces conclusions donneront corps à un UNRWA solide et doté des moyens nécessaires pour répondre aux besoins de la population civile, en étroite coordination avec les organismes compétents des Nations Unies et d'autres partenaires.

Cela a été dit à plusieurs reprises ici aujourd'hui : les services que l'UNRWA et d'autres organismes des Nations Unies fournissent à Gaza et dans toute la région sont essentiels. À l'heure où les tensions régionales s'intensifient, nous comptons sur le Conseil pour rester engagés dans toutes les voies possibles afin de veiller à ce que les services essentiels et le volume d'aide requis parviennent à tous les civils qui en ont besoin, y compris dans toutes les zones de Gaza.

Nous appelons à la mise en œuvre immédiate de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et nous demandons à toutes les parties d'appuyer une action humanitaire neutre, impartiale et indépendante menée sous l'égide de l'ONU à Gaza et ailleurs.

La séance est levée à 18 h 10.